

Introduction

- 1.1. Brève présentation de la CIIA
- 1.2. Définition du développement durable
 - 1.2.1. Au niveau global
 - 1.2.2. Au niveau des entreprises
- 1.3. Bref rappel de l'historique du développement durable
 - 1.3.1. Origine de l'expression
 - 1.3.2. Historique
- 1.4. Parties prenantes et attentes
 - 1.4.1. Les acteurs
 - 1.4.2. Les attentes

Le développement durable des entreprises alimentaires

- 1.5. Contexte
 - 1.5.1. Au niveau de la chaîne alimentaire
 - 1.5.2. Au niveau des entreprises alimentaires
- 1.6. Enjeux et Objectif de l'étude
 - 1.6.1. Enjeux
 - 1.6.2. Objectif
- 1.7. Méthodologie utilisée
 - 1.7.1. Méthode
 - 1.7.2. Outils
 - 1.7.3. Planning
- 1.8. Exemples de référentiels de certification
 - 1.8.1. Développement durable
 - 1.8.2. Economique
 - 1.8.3. Sociale
 - 1.8.4. Environnementale
- 1.9. Exemples de bonnes pratiques menées par des entreprises alimentaires
 - 1.9.1. En France
 - 1.9.2. En Europe
 - 1.9.3. Dans le reste du monde
- 1.10. Modes de valorisation des pratiques
 - 1.10.1. Certification
 - 1.10.2. Prix d'excellence (récompenses)
 - 1.10.3. Classements inter-entreprises
 - 1.10.4. Communication sans référence
- 1.11. Exemples de politiques de soutien au DD des entreprises
 - 1.11.1. Espagne
 - 1.11.2. France
 - 1.11.3. Grande Bretagne

Conclusion

Annexes

- 1.12. Quelques définitions
- 1.13. Tableau de l'historique
- 1.14. Liste des entreprises étudiées
- 1.15. Liste complète des indicateurs du GRI, NRE, OCDE, Global compact,
- 1.16. Grilles synthétiques d'analyse
- 1.17. Articles, bibliographie, webographie

« LE DEVELOPPEMENT DURABLE DES ENTREPRISES ALIMENTAIRES »

1. Introduction

1.1. Brève présentation de la CIIA

Créée en 1936, la CIIA est une organisation internationale intergouvernementale reconnue par l'ONU et régie par des statuts modifiés le 11 juin 1969. La mission principale qui lui a été assignée est de développer la coopération internationale en vue de promouvoir et diversifier la transformation des matières premières agricoles à travers les industries agroalimentaires et l'agro-industrie. Pour réussir cette mission, elle doit mener des actions telles que :

- la réalisation d'études générales sur des questions d'ordre scientifique, technique, économique et sociale pouvant intéresser les membres ;
- la diffusion de documents, l'organisation de congrès internationaux, colloques, formations et la participation à des programmes d'assistance technique.

Elle doit accomplir sa mission avec et dans le but de satisfaire ses membres qui sont les Etats et ses membres associés qui sont des universités, centres de recherche et entreprises.

Quatre structures la composent:

- Une Assemblée générale ;
- Un Comité exécutif
- Un Comité scientifique
- Un Secrétariat Général

C'est dans le cadre de sa mission d'organiser des études générales sur les sujets intéressants le secteur de l'agroalimentaire que la CIIA a lancé cette étude afin de connaître le degré d'implication des entreprises alimentaires dans la démarche du développement durable.

1.2. Définition du développement durable

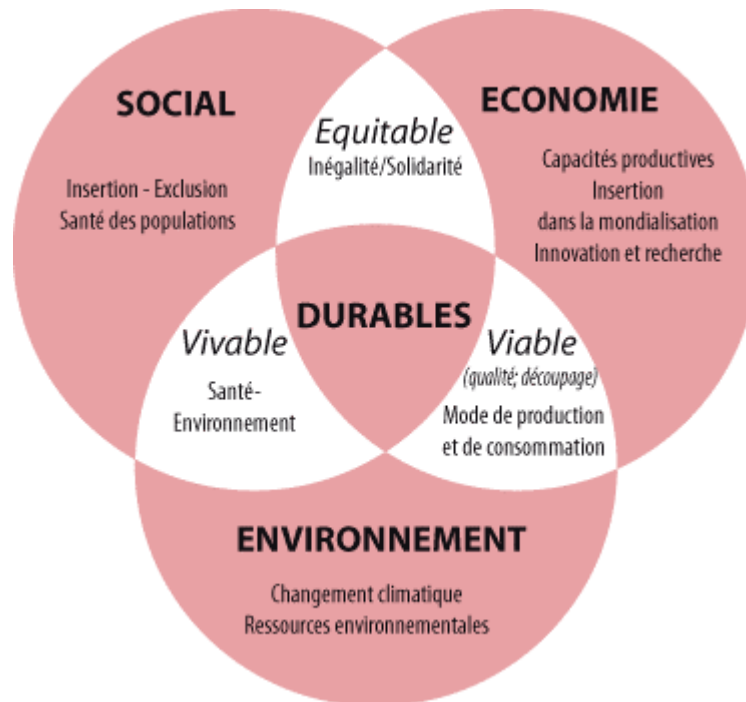
1.2.1. Au niveau global

La définition la plus généralement retenue pour cette expression est celle donnée dans le Chapitre II du rapport « Notre futur à tous » plus connu sous le nom de « rapport Brundtland », publié le 27 avril 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, présidée par Madame Gro Harlem Brundtland, alors Premier ministre de la Norvège. Elle le définissait comme « un développement qui répond au besoin du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Dans cette définition on comprend que les générations présentes doivent utiliser les ressources disponibles pour atteindre un niveau de développement qui permette de satisfaire les besoins de la population mondiale,

dans sa globalité, tout en évitant d'épuiser ces mêmes ressources dont les générations futures auront, elles aussi, besoin.

Ainsi, l'objectif à atteindre est de réussir trois grands challenges : le développement économique global, le bien-être social de toutes les populations du monde et la préservation des ressources environnementales. Voilà annoncé les trois domaines dans lesquelles tous les acteurs doivent s'investir pour atteindre le développement durable : l'économie, le social et l'environnement.



En tant qu'acteur principal de développement économique et social et prenant en compte l'utilisation des ressources naturelles et énergétiques, l'entreprise est au cœur de cette préoccupation. D'où l'intérêt spécifique dont elle fait l'objet dans le cadre de cette démarche. Une définition spécifique lui a, d'ailleurs, été trouvée.

1.2.2. Au niveau des entreprises

La définition la plus courante au développement durable des entreprises est la **RSE** (Responsabilité Sociale des Entreprises ou Responsabilité Sociale et Environnementale). Plusieurs définitions¹ existent pour cette expression mais, ce qu'on peut retenir dans ces différentes définitions est que la RSE est un appel lancé aux entreprises pour qu'elles prennent en compte de manière volontaire et progressive les facteurs sociaux et environnementaux dans leur démarche de développement économique tout en améliorant leur relation avec les acteurs internes et externes, ce qu'on appelle les parties prenantes ou "stakeholders" en anglais.

1.3. Bref rappel de l'histoire du développement durable

1.3.1. Origine de l'expression

Selon certaines sources, l'expression « Développement Durable » a été pour la première fois prononcée lors d'une réunion de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) qui s'est tenue en **1980**,

d'autres disent que c'est dans l'Acte Unique Européen de **1986** que l'expression est apparue pour la première fois. Mais tout le monde est d'accord pour dire qu'elle a été vulgarisée par la publication du rapport Brundtland de **1987**.

1.3.2. Historique

Des recherches faites sur l'histoire du développement durable ont permis de remonter la prise de conscience de l'homme face à ses responsabilités sociales et environnementales à la seconde moitié du 19^{ème} siècle. En guise d'exemple, on peut citer les livres de G. Perkins Marsh « Man and Nature » de **1864**, A. C. Pigou « Economics of Welfare » de **1920** et Howard Bowen « Social Responsibilities of the Businessman » de **1953**. Mais de manière officielle, la prise en charge de ce concept par l'humanité est matérialisée par la conférence des Nations Unies sur l'environnement du **16 juin 1972** à Stockholm et la publication, la même année, du rapport « Halte à la croissance » du club de Rome. Un tableau plus détaillé des dates et faits historiques marquants du concept de Développement durable est joint en annexe.

1.4. Les Parties prenantes et leurs attentes

1.4.1. Les acteurs

Les acteurs qui s'impliquent pour le développement durable sont nombreux. Parmi ceux ci on peut citer : les Etats et organisations politiques, les entreprises (actionnaires, investisseurs, financiers, salariés, syndicats, ...), leurs clients, fournisseurs, sous-traitants et distributeurs, les ONG, les consommateurs et associations de consommateurs, les collectivités territoriales, les scientifiques, les médias, etc. Cependant, les attentes ne sont pas les mêmes pour tous.

1.4.2. Les attentes

Elles sont diverses selon le niveau où on se situe :

- pour les **actionnaires** et **investisseurs, financiers**, la priorité est d'avoir un bon rapport rentabilité / sécurité ;
- les **fournisseurs** veulent vendre plus cher et être payés dans de meilleurs délais ;
- les **distributeurs** cherchent à offrir aux clients des produits de bonne qualité et obtenir une bonne marge ;
- les **salariés et syndicats** se préoccupent plus d'augmentation des salaires et des conditions de travail ;
- les **consommateurs et associations de consommateurs** se battent pour obtenir un meilleur rapport qualité / prix ;
- les **ONG** portent leur attention sur la protection de l'environnement et des droits de l'homme ;
- les **scientifiques** cherchent à mieux comprendre les mécanismes et enjeux, alertent l'opinion et proposent des solutions ;
- les **Etats et organisations politiques** veulent intégrer ces objectifs dans une politique globale

¹ WBCSD (1999), OCDE (1999), Commission Européenne (2001)

- et les **medias** font écho de ces diverses préoccupations.

Quant aux entreprises, d'une manière générale, leur implication dans la démarche du Développement durable s'explique par plusieurs motivations :

- accroître ou préserver leur compétitivité à long terme
- satisfaire toutes ces parties prenantes
- améliorer la communication avec elles
- faire connaître leurs performances économiques, sociales et environnementales
- améliorer leur image de marque (réputation, confiance, transparence, ...) pour gagner de nouveaux marchés
- utiliser des technologies innovantes, moins polluantes pour maîtriser les coûts environnementaux, énergétiques, de gestion des déchets, ... et les risques inhérents
- améliorer leur gestion par le suivi des indicateurs de performance économique, sociale et environnementale
- mettre en place un nouvel outil de compétitivité (ou compétition)
- répondre à des exigences internationales, étatiques et régionales
- prendre des précautions face à de futures normes nationales, régionales ou internationales
- etc.

Les entreprises alimentaires sont aussi au coeur de cette préoccupation. Nous allons essayer de voir comment ces entreprises qui emploient plus de 22 millions ¹ de personnes à travers le monde s'activent dans cette démarche.

2. Le développement durable des entreprises alimentaires

2.1. Contexte

2.1.1. Au niveau de la chaîne alimentaire

Le développement durable des entreprises alimentaires est un sujet difficile à traiter car, celles-ci constituent un maillon important d'une chaîne alimentaire difficile à cerner. En effet, on est tenté d'impliquer dans une telle étude les divers fournisseurs : agriculteurs (agriculture durable), éleveurs (élevage durable), pêcheurs (pêche durable), les distributeurs (distribution durable), les consommateurs (consommation durable) sans négliger les modes de transport utilisés pour acheminer les intrants vers les zones d'activité des fournisseurs, les produits finis vers les entreprises et ceux des distributeurs et consommateurs (transport durable). Il faudra aussi y impliquer les Etats, collectivités locales, syndicats, coopératives, etc. La question de la gestion des déchets produits tout au long de la chaîne alimentaire, surtout en fin de cycle, est complexe. Le cumul de tous ces déchets et rejets fait que l'agroalimentaire est considéré comme l'un des secteurs le plus polluant au monde ;

d'où l'objectif de les éliminer ou de les réduire progressivement jusqu'à leur totale suppression. Cet objectif est peut être utopique mais nécessaire puisque développement durable ne rime pas avec déchet, rejet, destruction, pollution ..., ils sont la cause principale des maux dont souffre la planète comme le réchauffement climatique et, risquent de compromettre la survie de l'Homme sur terre, pour ne pas dire la destruction de la planète. Afin d'éviter la complexité d'une telle étude, la CIIA a décidé de focaliser cette étude sur les entreprises alimentaires.

2.1.2. Au niveau des entreprises alimentaires

Le contexte mondial de lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation de l'environnement, d'épuisement des ressources en eau et énergétiques, de raréfaction des ressources halieutiques, d'amélioration de la sécurité alimentaire, sanitaire et dans les lieux de travail, d'amélioration du bien-être social des hommes (investisseurs, actionnaires, travailleurs, consommateurs, etc.) et des animaux, de combat pour l'égalité entre les sexes et races, de concurrence mondiale, de crise alimentaire mondiale, ... pousse les entreprises alimentaires à s'impliquer activement dans la démarche du développement durable. Cela est d'autant plus primordial que ces entreprises doivent, souvent, assumer des responsabilités à la fois nationales, régionales et internationales, de par leur acte, leur désir d'expansion et la place transversale qu'elles occupent dans un système où elles doivent jouer un rôle moteur dans la réalisation des objectifs de développement durable sur les plans économique, social et environnemental.

2.2. Enjeux et Objectif de l'étude

2.2.1. Enjeux

Cette étude, première réalisée sur ce sujet, a été commanditée par l'Assemblée générale de la CIIA de décembre 2007. Elle a été inscrite à l'ordre du jour des réunions du comité exécutif de mars et septembre 2008 et constitue le thème central de la table ronde organisée par la CIIA le 20 octobre 2008 au SIAL (salon international de l'agroalimentaire) de Paris.

2.2.2. Objectif

L'objectif de cette étude est de déterminer l'état d'implication des entreprises alimentaires dans la démarche avec l'élaboration d'une typologie des actions menées et l'identification des voies d'une généralisation de son processus et surtout voir comment éviter que la démarche ne soit pas étouffée dans l'œuf.

2.3. Méthodologie utilisée

2.3.1. Méthode

La méthodologie utilisée est la recherche documentaire (revues, brochures, journaux spécialisés, ...) et sur Internet, la participation à des réunions sur le thème, la rencontre avec des spécialistes en la matière, ... afin de recenser les actions menées par les entreprises alimentaires. Le choix de ces dernières n'a, d'ailleurs, pas

¹ O.I.T : Réunion sur l'emploi dans le secteur de plus en plus mondialisé des produits alimentaires et des boissons (24 au 27 septembre 2007)

été facile, puisque les critères de choix sont multiples et le nombre d'entreprises alimentaires dans le monde indéterminable. Il fallait ainsi choisir un échantillon parmi des centaines d'entreprises de typologie différente : taille (capital, chiffre d'affaires, personnel, ...), situation géographique (certaines intervenant dans plusieurs zones du monde), leadership, secteurs d'activité (fruits, légumes, lait, boissons, jus, viande, poisson, ...) etc. Il fallait aussi éviter de limiter l'étude aux entreprises françaises et/ou francophones, mais surtout éviter de ne choisir que les grandes entreprises qui, soit, ont plus de motivations et de moyens pour répondre favorablement à la démarche ; soit, s'y soumettent par nécessité¹. Il était, ainsi, impératif d'associer les petites et moyennes entreprises afin de connaître leur niveau d'implication et pouvoir faire la typologie des différentes actions menées, par toutes, dans le cadre de cette démarche. Une liste, de près de cent entreprises alimentaires, retrouvée dans le site web du GRI (global reporting initiative)² m'a servi d'échantillon de base parce que ces entreprises prennent beaucoup d'initiatives en rapport avec la démarche et ont la volonté de communiquer à travers des rapports développement durable ou dans leur rapport d'activité. La liste des entreprises étudiées est jointe en annexe.

2.3.2. Outils

L'utilisation d'Internet et des **outils de recherche** comme Google, Wikipedia, Kompass, Corporateregister... ont permis de recenser les actions et initiatives menées par des entreprises alimentaires de grande, moyenne et petite tailles situées dans toutes les zones géographiques du monde.

2.3.3. Planning

Prenant en compte les délais nécessaires pour lancer un questionnaire, recueillir et analyser les données et mesurant le risque d'un faible taux de réponses, il a été décidé de se concentrer sur une recherche intensive sur Internet orientée vers les grands workpackages que sont :

- Recensement des facteurs, référentiels et indicateurs pris en compte dans le cadre de la démarche ;
- Recensement des actions menées par les entreprises alimentaire soit en rapport avec des référentiels, soit par initiatives propres ;
- Recensement des politiques de soutien au développement durable des entreprises ;

2.4. Exemples de référentiels de certification

En matière de référentiels développement durable, on peut distinguer deux types : les référentiels « globaux » de développement durable et les référentiels « spécifiques » à l'un des piliers (économique, social, environnemental).

¹ En France, la NRE (nouvelle régulation économique) oblige les entreprises qui font appel à l'épargne publique de publier un rapport de développement durable

² Le GRI est l'un des principaux référentiels utilisés par les entreprises pour faire leur reporting. Des détails le concernant sont mis dans la partie exemples de référentiels et en annexe

2.4.1. Référentiels développement durable

Depuis quelques années, nous assistons à une floraison d'initiatives (publiées et en cours) qui proposent des référentiels (lignes directrices, guide de conduite, outils d'autoévaluation, normes, certificats, ...), qui prennent en compte tous les trois domaines du développement durable c'est-à-dire l'économique, le social et l'environnemental. Certains de ces référentiels normalisés sont proposés comme outils de certification mais la plupart sert de guide permettant aux entreprises d'évoluer dans la démarche. Parmi ces référentiels, de différents niveaux (international, régional ou national), on peut citer en guise d'exemples :



- **Le Global Compact ou « Pacte Mondial » :**

Lignes directrices mondiales lancées par Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies, en janvier 2000 lors du Forum Economique Mondial de Davos, cette principale initiative internationale en matière de citoyenneté d'entreprise est un pacte dans lequel les entreprises s'engagent à prendre en compte dans leur démarche de développement économique dix principes universels touchant les domaines des droits de l'Homme, du respect de l'environnement, des droits du travail et de la lutte contre la corruption. Sa dimension internationale, l'universalité de ses domaines, la transversalité et la simplicité avec laquelle les entreprises peuvent classer leurs actions de développement durable dans l'un ou l'autre des principes en fait l'un des référentiels les mieux choisis par la plupart des entreprises recensées. La liste des dix principes est jointe en annexe.



- **Les Principes directeurs de l'OCDE :**

Lignes directrices mondiales publiées, en juin 2000, lors de la réunion ministérielle des pays membres de cette organisation, elles sont adressées aux firmes multinationales afin de les encourager à tenir une conduite responsable. Elles traitent des sujets relatifs à l'emploi et aux relations professionnelles, à l'environnement, à la lutte contre la corruption, à la publication d'informations, au respect des intérêts des consommateurs, à la science, à la technologie, à la concurrence et à la fiscalité. Les gouvernements, à travers les Points de Contacts Nationaux (PCN), sont chargés d'assurer son déploiement, de régler les éventuels problèmes et de rédiger un rapport annuel à l'attention du Comité de l'investissement international et des entreprises multinationales. La liste des onze principes est jointe en annexe



- **Global Reporting Initiative GRI :**

Initiative internationale établie en 1997 et regroupant des entreprises, ONG, cabinets de consultants, universités, ..., il a pour mission d'aider les entreprises à rédiger un rapport développement durable. La liste des indicateurs de ce référentiel, jointe en annexe, permet aux entreprises d'informer les parties prenantes sur sa vision et stratégie, son mode de gouvernement et ses performances sur les plans économique, environnemental et social. Couramment utilisé par les entreprises qui ont l'obligation de faire un rapport DD, le

GRI offre une grille d'indicateurs qui permet de classer la majorité des actions menées par les entreprises, de toute taille, valoriser ou non DD, dans un souci de partage des bonnes pratiques DD ou de comparaison des performances.



- **La nouvelle réglementation économique (NRE) française :**

Cette loi française, publiée en février 2002, impose aux entreprises, particulièrement celles dont « les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé » de tenir compte des « conséquences sociales et environnementales » de leurs activités dans leur rapport annuel. Le décret d'application de cette loi dresse une liste de dix huit indicateurs sociaux et environnementaux (jointe en annexe) qui offrent les mêmes avantages de transversalité et d'universalité que le Global Compact donc pouvant servir à classer la plupart des actions menées par les entreprises en matière de RSE (valoriser DD ou non).



- **AFAQ 1000 NR :**

Outil d'évaluation de la démarche du développement durable, mise en place par le groupe AFNOR, il a pour but de permettre aux organismes, de toutes tailles et dans tous les secteurs, de pouvoir mesurer leurs performances dans les domaines environnemental, social et économique. Sa démarche combine une évaluation des pratiques managériales et une analyse des résultats via des indicateurs. Les 1000 points de son questionnaire, répartis de manière équilibrée entre les différents volets du développement durable, permettent de connaître la position de l'organisme dans une grille de classement prédéfinie : Engagement (< 200 points), Progression (entre 201 et 400), Maturité (entre 401 et 700), Exemplarité (> 701 points).



- **SD 21000 :**

Développé par l'AFNOR et l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Étienne depuis 2003, ce guide n'est ni un outil de management, ni une norme de certification mais, un ouvrage pédagogique qui permet aux chefs d'entreprise d'avoir une réflexion en amont et d'adapter le système de management adéquat pour mettre en place une stratégie de développement durable.



- **ISO 26000 (en cours) :**

Lignes directrices mondiales destinées aux organismes de tous types et de tous secteurs (public et privé) situés dans les pays développés et en développement, ce référentiel dont la publication est annoncée pour le premier trimestre de 2009, est prévu pour n'être ni une norme de système de management, ni un outil de certification mais, un guide qui aura le mérite de faire la synthèse des différents grands domaines de la RSE : dégradation de l'environnement, inégalités sociales, droits de l'homme, protection des consommateurs, respect des lois et réglementations, gestion de l'entreprise, etc.



- **La Certification "LUCIE" :**

Cet outil de certification développement durable, désigné par un logo, a été lancé par Qualité France Association en octobre 2007 dans le but d'encourager les PME/PMI qui s'engagent dans la démarche du développement durable. De par ce logo, les consommateurs pourront reconnaître leurs produits et les adopter dans leur choix d'achat. Son processus d'acquisition comprend cinq étapes :

1. Signature d'une charte d'engagement
2. Evaluation de ces engagements par des auditeurs externes (Vigeo)
3. Remise du rapport d'évaluation et attribution de la certification
4. Diffusion auprès des consommateurs, clients, collaborateurs et l'ensemble des partenaires
5. Vérification après 12 à 24 mois que l'entreprise est engagée dans une démarche de progrès continu

Les sept indicateurs de la charte d'engagement sont joints en annexe.



Le bilan sociétal :

Outil d'autoévaluation français mis en place par le Centre des Jeunes Dirigeants et des acteurs de l'Economie Sociale (CJDES) en novembre 2007, il a pour objectif de permettre aux entreprises et associations d'évaluer leur performance économique et leur efficacité globale. Il est établi sous forme de questionnaire destiné aux parties prenantes internes et externes sur des sujets relatifs à neuf domaines :

1. Activités, produits et relations clients / utilisateurs
 2. Gestion économique
 3. Anticipation – Innovation – Prospective
 4. Production – Organisation du travail
 5. Ressources humaines
 6. Acteurs internes – Citoyens de l'entreprise
 7. Environnement humain, Social et Institutionnel
 8. Environnement bio-physique
 9. Finalités – Valeurs
- **Etc.** (une liste, non exhaustive, de référentiels est jointe en annexe)

2.4.2. Référentiels économiques

L'économie est l'un des 3 piliers du développement durable. Il est le plus sensible aux entreprises. En effet, la motivation primordiale de toutes les entreprises est d'assurer la rentabilité économique des investissements afin d'offrir un gain aux actionnaires, investisseurs, financiers, salariés et acteurs externes (Etat et collectivités locales). Cependant il est difficile de trouver un référentiel spécifiquement économique. Cela est, probablement dû à la difficulté de réunir un consensus sur des indicateurs universels applicables à l'entreprise du fait de la complexité, de la sensibilité et de la confidentialité des informations de ce domaine que les entreprises ne voudraient pas partager ou communiquer, etc.

2.4.3. Référentiels Sociaux

Sur le plan social, le combat a été mené par les organisations sociales pour obtenir de nombreux référentiels dont l'objectif commun est de défendre les intérêts des travailleurs et consommateurs. En guise d'exemple on peut citer :

- **OHSAS¹ 18001 :** 

Norme de certification international conçue en 1999 par un groupe de cabinets d'audit et de certification, elle a pour objectif de permettre aux entreprises de faire certifier par un tiers leur pratique de gestion rigoureuse et efficace sur les plans de la santé et de la sécurité au travail (limitation des accidents du travail, établissement de règles sanitaires et sécuritaires, etc.).

- **ILO-OSH² 2001 :** 

Outil international de management de la sécurité et de la santé au travail conçu par l'Organisation International du Travail (OIT) dans le cadre d'une concertation tripartite (pouvoirs publics, employeurs et travailleurs), ce référentiel a pour objectifs de :

- identifier et évaluer les risques liés à la sécurité des biens et des personnes,
- prendre en compte les exigences, besoins et attentes du personnel
- permettre l'amélioration continue de la prévention des risques professionnels

- **AA³ 1000 :**  AA1000
Assurance Standard Revision Process

Référentiel international de gestion de la Responsabilité Sociale des Entreprises mis en place par l'Institut of Social and Ethical AccountAbility (ISEA), il a pour objectif de permettre aux entreprises de faire vérifier leurs pratiques et leurs performances sur les plans social, éthique et environnemental. Les trois principes qui sous-tendent cette norme sont : la transparence, la responsabilité et la réactivité.

- **FORETICA / SGE 21 : 2005 :** 

Cette norme espagnole initiée par le forum pour l'évaluation du management de l'éthique (FORETICA) a pour objectif d'établir, d'implanter et d'évaluer le management de la responsabilité sociétale et éthique des entreprises et organisations à neuf niveaux différents : (gouvernance, clients, fournisseurs et sous traitants, ressources humaines, performances sociales, environnement, investisseurs, concurrence, autorités publiques).

- **GoodCorporation :**  goodcorporation

¹ OHSAS (Occupational Health and Safety Assessment Series)

² ILO-OSH (International Labour Office - Occupational Safety and Health)

Norme britannique mise en place par l'association Good Corporation Royaume uni en partenariat avec l'Institut éthique et des ONG dans le but de permettre aux entreprises d'évoluer et de faire évaluer par un tiers leur engagement en matière de RSE. Elle est composée de 62 principes répartis en six sections :

1. Employés
2. Clients
3. Fournisseurs et sous-traitants
4. Communauté et environnement
5. Actionnaires et bailleurs de fonds
6. Direction.



- **Index social danois :**

Outil d'autoévaluation mis en place par le Ministère des affaires sociales du Danemark, il a pour objectif de permettre aux entreprises d'évaluer leur niveau d'engagement en matière de responsabilité sociale. Son questionnaire composé de dix huit questions est destiné aux différentes parties prenantes sur des sujets tels :

1. ce que nous voulons (intentions)
2. ce que nous faisons (actions engagées),
3. ce que nous obtenons : (résultats).

La note (comprise entre 0 et 100) qui sera attribuée, en fonction des réponses, permettra aux salariés et parties prenantes externes de connaître le niveau de responsabilité sociale de l'entreprise.



- **SA¹ 8000 :**

Cette norme internationale en matière de responsabilité sociale initiée par le Social Accountability International (SAI) a pour objectif de permettre aux entreprises de toutes tailles, secteurs et zones géographiques de faire certifier leur engagement au respect des neuf exigences universelles que sont : Travail des Enfants, Travail Forcé, Hygiène et sécurité, Liberté syndicale et Droit à la négociation collective, Discrimination, Pratiques disciplinaires, Temps de travail, Rémunérations, Systèmes de Management.

2.4.4. Référentiels environnementaux

La lutte acharnée que mènent les associations et organisations de lutte pour le respect de l'environnement depuis des années a porté ses fruits car, l'environnement est devenu le pilier le mieux pris en compte par les entreprises dans la démarche de DD. En effet, le réchauffement climatique, la raréfaction des ressources en eaux et énergétiques, l'actuelle flambée des produits pétroliers, ..., constituent des faits qui leur ont donné raison sur l'alerte qu'elles avaient donnée sur l'utilisation incontrôlée des ressources naturelles. Ce contexte est d'ailleurs l'un des motifs qui ont poussé tous les acteurs et à tous les niveaux à s'intéresser de manière active à ce domaine afin de renforcer la pression faite sur les Etats et entreprises pour sa prise en compte de

³ AA (AccountAbility)

¹ Social Accountability

manière sérieuse et progressive. Cependant, si les référentiels spécifiques ne sont pas nombreux, l'environnement occupe une place importante dans tous les référentiels de développement durable. Les référentiels spécifiques les plus populaires sont la norme ISO 14001 et le règlement EMAS.



- **ISO 14001 :**

Norme internationale de management environnemental rédigée par l'Organisation internationale de normalisation (ISO) en septembre 1996 et mise à jour en novembre 2004, elle constitue un ensemble d'exigences obligeant les entreprises et autres organismes à formuler des stratégies et objectifs pour réduire de manière progressive les impacts significatifs de leurs activités sur l'environnement. Les exigences de cette norme sont : engagement de la direction, évaluation des impacts sur l'environnement, mise en place d'une politique environnementale, avec des objectifs et d'un programme d'actions, formation et sensibilisation du personnel, contrôle des impacts sur l'environnement, revue de fonctionnement du SME (système de management environnemental).

D'autres référentiels environnementaux comme les éco-labels sont joint en annexe.



- **EMAS (Eco Management and Audit Scheme) :**

Ce système européen de management environnemental et d'audit, encore appelé « éco audit », conçu par la Commission européenne en 1993 et révisé en 2004, a pour but de permettre aux entreprises et autres organismes de définir une politique environnementale et des objectifs d'amélioration de leurs performances dans ce domaine. L'entreprise qui s'y engage est obligée de mettre à la disposition des parties intéressées une déclaration de prendre en compte dans sa démarche de développement le respect de l'environnement dans les domaines suivants : achats, relation avec les sous-traitants et fournisseurs, transports, produits et leurs impacts sur la biodiversité.

2.5. Exemples de bonnes pratiques menées par des entreprises alimentaires

Dans le souci de rendre cette étude concrète et internationale, la CIIA a demandé de recenser et d'analyser les actions concrètes réalisées par des entreprises alimentaires, dans le cadre de leur démarche de DD. Les entreprises recensées ont été regroupées dans trois zones géographiques : France, Europe et reste du monde, en essayant de classer les actions dans les grilles des différents indicateurs du GRI, du Global Compact, de la NRE et des principes de l'OCDE. L'analyse nous a permis de dégager quatre types d'entreprises :

- Des entreprises qui réalisent des actions et les valorisent c'est-à-dire les communiquent comme des actions réalisées pour répondre à la démarche du développement durable ;
- Des entreprises qui réalisent des actions, qui vont dans ce sens, sans les valoriser comme des actions réalisées dans le cadre de la démarche du développement durable, l'expression développement durable ne figure ni dans le site web de ces entreprises, ni dans leur rapport d'activité ;

- Des entreprises qui annoncent des engagements sans pour autant les faire suivre d'actions concrètes ;
- Des entreprises qui ne communiquent pas sur la démarche, elles ne parlent pas de développement durable et elles n'ont pas publié les actions réalisées dans ce sens.

2.5.1. En France

La France est l'un des pays du monde où la démarche du développement durable est très bien suivie. Les entreprises alimentaires ne sont pas en reste dans cette dynamique et l'obligation faite aux grandes entreprises, de rédiger un rapport DD fait que ces derniers constituent les chefs de file dans la réalisation et la communication d'initiatives prises dans le cadre de cette démarche. Les PME agroalimentaires sont elles aussi engagées dans cette démarche pour répondre à cette invitation soit par devoir de suivre, soit pour répondre (ou se préparer) à de nouvelles exigences imposées dans le cadre de leur partenariat avec ces grandes entreprises, soit pour obtenir une différenciation dans le sens de satisfaire à une concurrence nationale et internationale.

Parmi les nombreuses initiatives prises par les entreprises alimentaires françaises on peut citer en guise d'exemple (le détail des actions menées est joint en annexe dans les grilles synthétiques de classification des actions) :

- **La BISCUITERIE DE L'ABBAYE**

L'orientation donnée, par cette entreprise, à cette démarche est sa prise en charge par le personnel. En effet, pour cette PME, c'est le personnel qui est mieux indiqué pour s'approprier de la démarche afin de la mener, d'y impliquer tous les membres et d'y associer les parties prenantes externes. Elle leur donne, ainsi, les moyens nécessaires à la réalisation et à la diffusion d'actions concrètes que l'entreprise va par la suite valoriser comme intégrant sa démarche de DD. Cette stratégie est concrétisée par la mise en place, au sein de l'entreprise, d'une « association du personnel pour la promotion du développement durable ». L'entreprise met à la disposition de l'association ses moyens de communication, comme son site web, pour diffuser ses actions. Cette initiative innovante n'ayant pas pu trouver place dans les divers indicateurs de performance du GRI, GC, NRE et principes de l'OCDE, a été classée dans une nouvelle rubrique intitulée « autres initiatives individuelles » ouverte pour y ranger les initiatives qui ne trouvent pas de place dans les différents indicateurs soit du fait de leur aspect innovant soit du fait que les différents référentiels sont incomplets.

- **BEL GROUPE**

Cette grande entreprise alimentaire, qui dispose de vingt cinq filiales dans le monde, est très impliquée dans la démarche du DD. Les nombreuses initiatives prises, sur les plans techniques et philanthropiques, énumérées dans le rapport d'activité de 2007 et dont on a pu trouver une place dans les divers indicateurs du GRI, CG, NRE et principes de l'OCDE, font penser que le groupe est dans les dispositions d'élaborer un rapport DD. Par ailleurs, nous avons trouvé dans le rapport, des initiatives propres telles que l'acquisition de marques de fromage comme Leerdammer, Boursin, Gervais, Shostka et Rouzaneh, menées dans le cadre de sa politique de développement international dont on n'a pas pu trouver d'indicateurs où les classer. Pourtant,

pouvant les considérer comme allant dans le sens du DD, elles ont été rangées dans les « autres initiatives individuelles ». Parmi celles-ci, on pourrait intégrer également l'initiative de dénommer un bateau « groupe Bel » et d'y mettre les milliers d'empreintes des collaborateurs pour que le skipper, désigné ambassadeur de Bel, fasse le tour du globe avec.

- **La LAITERIE SAINT DENIS DE L'HOTEL**

Cette entreprise mène une politique d'implication du personnel dans des actions pour ensuite les valoriser comme allant dans le cadre de sa démarche de DD. C'est dans ce sens qu'il les a impliqués au projet « entreprendre contre la pauvreté » initié par l'association Agrisud International dans lequel les salariés ont donné deux heures de leur temps de travail pour vendre des produits offerts par d'autres fournisseurs afin de pouvoir réunir de l'argent qui a servi à financer 65 micro exploitations maraîchères au Cambodge. Cette initiative est classable dans les indicateurs d'œuvre sociale du GRI (EC 10)¹ et de la NRE (social N° 8)². Par contre, ne trouvant pas d'indicateur où classer l'initiative de valorisation de la boue rejetée comme engrais réutilisés dans les exploitations agricoles voisines du site jusqu'à hauteur de 230 tonnes de matière sèche/an, celle-ci a été classée parmi les « autres initiatives personnelles ».

- **Les groupes DOUX et LDC (LAMBERT DODARD CHANCEREUL)**

Ces entreprises font parties de ce groupe d'entreprises dont l'expression développement durable ne figure ni dans leur rapport d'activité 2006 ni dans leur site web mais qui mènent des actions qui sont valorisables DD et classables dans les divers indicateurs des divers référentiels. C'est le cas des Plans Epargne Entreprise (PEE) mis en place dans les deux entreprises dans le but de permettre aux salariés de devenir actionnaires que l'on peut classer dans l'indicateur LA 12³ du GRI ; les initiatives prises en matière d'utilisation des énergies renouvelables comme la lumière naturelle et la ventilation naturelle dans les nouveaux bâtiments dénommés « Louisiane » du groupe Doux et l'utilisation du biogaz comme énergie alternative au sein de LDC peuvent trouver une place dans l'indicateur N° 9⁴ du CG ; leur démarche de certification à la norme HACCP⁵ pour Doux et ISO 14001 pour la LDC vont dans le sens de l'indicateur environnemental N° 3⁶ de la NRE. Comme exemple d'action non valorisée DD et non pris en compte dans les divers indicateurs et pouvant être considérée comme allant dans le sens du DD, nous avons noté l'initiative, prise par le groupe Doux, d'améliorer le bien-être des animaux par le suivi de la densité d'élevage et leur adaptation en fonction des stades de développement et des saisons. Les nombreuses autres initiatives, jointes en annexe, non valorisées DD et pourtant rejoignant cette démarche font poser la question à savoir pourquoi ces entreprises ne communiquent pas sur le développement durable ? Peut être parce qu'elles n'y trouvent pas d'intérêt.

- **Le groupe BONDUELLE**

¹ EC10 : Dons faits à la communauté, société civile et autres groupes, répartis en donations en espèces et en nature

² NRE social N° 8 : Œuvres sociales

³ LA12 : Prestations accordées aux employés en sus des obligations légales.

⁴ GC N° 9 : mise au point et diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

⁵ HACCP (Hazard Analysis and Critical Control Point) système de gestion de la sécurité alimentaire

⁶ NRE environnemental N° 3 : Démarche d'évaluation ou de certification

Cette entreprise familiale accorde une grande importance à la démarche de DD. La nomination d'un membre de la famille comme Directeur du Développement durable et la mise en place d'un Comité de pilotage de la démarche DD composé de treize personnes en sont d'excellents indices. Parmi les nombreuses actions réalisées dans leur démarche de DD, on peut relever la mise en place d'un indicateur de calcul des accidents de travail dénommé TMFAT « taux moyen de fréquence des accidents de travail » avec la détermination d'objectifs à atteindre au niveau du groupe et au niveau de chaque site. Cette initiative montre que les entreprises peuvent avoir des initiatives propres allant dans le sens d'élaboration d'indicateurs de performance tout en ayant la possibilité de leur trouver une place dans les différents indicateurs des référentiels. Par ailleurs, en matière de formation du personnel, les indicateurs des référentiels sont tellement nombreux : GRI (LA 9, 12, 17) ; NRE social N° 6 ; principes N° 4 et 8 de l'OCDE, etc (voir la liste de ces indicateurs en annexe) qu'on a du mal à choisir un pour classer les différentes initiatives prises par le groupe dans ce sens. De même en matière de satisfaction des consommateurs...

L'exemple donné par Bonduelle montre les entreprises alimentaires n'ont pas à craindre à s'engager dans la démarche de DD.

- **LACTALIS**

Cette grande entreprise française est un exemple en matière d'incitation des fournisseurs et sous-traitant à se conformer aux bonnes conduites d'hygiène et de sécurité. C'est en ce sens qu'on peut citer la mise en place au sein du groupe et dès 1999 d'une charte des bonnes pratiques, intitulée « Cap sur l'Avenir », spécialement dédiée aux producteurs de lait. Dans la même logique, l'entreprise demande à ses fournisseurs d'aliments de bétail de remplir les conditions d'une procédure d'agrément permettant de justifier du respect de la traçabilité et de la qualité des produits.

Ce cas d'école permet de faire voir le rôle que les grandes entreprises peuvent jouer dans la démarche du DD en y entraînant, par obligation, tous les acteurs situés en amont de la chaîne agroalimentaire (fournisseurs et sous-traitants agricoles et alimentaires). Cette initiative est d'ailleurs prise en compte dans les différents référentiels du GRI : Responsabilité face aux produits ; des principes de l'OCDE : initiatives en matière d'amélioration de la relation de confiance dans les secteurs d'activité et initiative en matière de bon partenariat commercial avec les fournisseurs et sous-traitants et de la NRE : initiatives améliorant les bonnes relations professionnelles.

- **TERRENA**

Cette coopérative agroalimentaire montre l'exemple d'une structure qui centralise la prise en charge de la démarche de développement durable d'un réseau de plusieurs entreprises. Ainsi, toutes les questions relatives au développement durable : respect de l'environnement, utilisation des énergies renouvelables, respect des normes sanitaires et nutritionnelles, partage des bonnes pratiques, certification, ..., sont gérées par des structures internes et partagées aux adhérents soit sous forme de guides, chartes, organisation de séances de formation et journées de sensibilisation, etc.

Cette même démarche a été prise par un regroupement de sept entreprises agricoles françaises qui ont décidé de mettre en place une association dénommée « Demain la terre » qui se charge de la valorisation des initiatives prises dans le cadre de la démarche de DD.

- **LES GRANDS MOULINS DE PARIS**

Ce groupe industriel semble ne pas se sentir concerné par le développement durable. La demande d'information est restée sans réponse. Non pas seulement cette notion ne figure pas sur son site web, mais aucune action pouvant être classée dans les divers indicateurs ni dans les autres initiatives personnelles.

2.5.2. En Europe

La démarche du développement durable est très bien suivie en Europe. Dans presque tous les pays, les entreprises, particulièrement celles alimentaires, se sont engagées dans cette dynamique et réalisent plusieurs actions sur les plans techniques et philosophiques qu'elles valorisées soient à travers des rapports DD ou dans leur rapport annuel dans le but de répondre à cette invitation et d'attirer les investisseurs qui accordent une importance à ce nouveau critère de sélection. Parmi ces entreprises nous pouvons citer :

- **DIVINE CHOCOLATE Ltd** (Grande Bretagne)

Cette entreprise a réalisé une action exemplaire en matière de bon partenariat avec ses fournisseurs, particulièrement, ceux situés dans un pays du sud. En effet, les dirigeants de ce chocolatier en décidant d'ouvrir le capital de l'entreprise à la coopérative des producteurs de cacao « Kuapa Kokoo » du Ghana, d'accepter que deux de ses représentants soient admis comme membres permanents du conseil d'administration et d'admettre que l'une des quatre réunions annuelles se tiennent au Ghana, ont réalisé une initiative considérée comme première en matière de commerce équitable. Cette initiative, satisfaisant le dixième principe de l'OCDE (initiative en matière de bon partenariat commercial avec les fournisseurs et sous-traitants) et faisant partie de celles qui rendent une relation de partenariat durable, permettra aux dirigeants et membres de la coopérative, d'avoir une ouverture internationale, d'améliorer leur méthode de gestion, de mieux connaître les règles qui déterminent la fixation des prix du cacao sur le marché international, etc. En contrepartie, l'entreprise pourra compter sur une fourniture durable en matière première.

- **ASSOCIATED BRITISH FOODS plc** (Grande Bretagne)

Parmi les nombreuses actions menées par cette entreprise et valorisées dans leur rapport d'activité 2007, nous avons noté :

- Le programme « building local relationship » initié dans le but de permettre à ses clients artisans boulangers d'Amérique latine de connaître les rudiments du management et du marketing afin de mieux gérer leur business. Cependant on est tenté de se poser la question à savoir si cette initiative est commerciale ou développement durable ?
- La construction d'un grand barrage au Swaziland dans le but d'augmenter la superficie des terres irriguées.

- **TATE & LYLE** (Grande Bretagne)

Cette sucrerie britannique a focalisé sa politique de développement « durable » sur le domaine de la R&D.

C'est dans ce cadre qu'elle a créé plusieurs centres de recherche dont :

- un centre de recherche sur la santé : spécialisé sur les questions relatives à la santé gastro-intestinale, au métabolisme des glucides, à l'obésité, au diabète et aux troubles cardio-vasculaires ;
- un centre européen pour le bien-être et la nutrition particulièrement dans les domaines des boissons, produits laitiers, de la boulangerie et des plats cuisinés ;
- un centre de recherche sur le lien qui existe entre la nutrition et la santé ;
- Etc.

C'est dans cette démarche que l'entreprise a mis en place un fonds intitulé « Tate & Lyle Ventures capital fund » dans le but d'investir dans la recherche fondamentale universitaire et dans le financement de start-ups, spécialisés dans la R&D, en phase de développement.

Cette étude de cas permet de relever qu'aucun indicateur des référentiels de DD ne prend en compte la politique de R&D qui est pourtant essentielle pour l'avenir d'une entreprise. Elle a donc été retenue dans cette étude parmi les autres initiatives individuelles.

- **GRUPO SOS** (Espagne)

La richesse du rapport de ce grand groupe espagnol, publié en 2006, permet de signaler plusieurs types d'actions que les entreprises réalisent et valorisent dans la démarche du DD.

- Sur le plan social, les types d'actions réalisées sont nombreuses et variées : Participation à des programmes de développement local (Tunisie), adhésion à l'association « Fundaci ó N Empresa y Sociedad » dont l'objectif est d'aider les entreprises à améliorer leur politique sociale et la diffusion de cette politique au niveau du public, mise en place d'un programme de recrutement des handicapés, soutiens financiers accordés aux associations spécialisées à la défense de leur intérêt (AFANIAS¹, APROSUB² et la Down's Syndrome Foundation), réalisation d'infrastructures facilitant l'accès aux membres du personnel et visiteurs souffrant d'handicap, achat de produits réalisés par une association des parents et tuteurs des jeunes handicapés , envoi de vivres dans des zones touchées par des catastrophes naturelles (tremblement de terre du Pérou), collecte de produits alimentaires au profit d'enfants et familles en difficulté, mise en place d'une fondation (FESMAI³) en faveur des enfants et familles en difficultés situés dans les pays en développement, etc. Ces initiatives sont facilement valorisables car trouvent place dans tous les indicateurs sociaux de tous les référentiels DD et sociaux ;

- En matière d'initiatives techniques allant dans le sens de sa politique de DD, cette entreprise a réalisé quelques actions qui ont attiré mon attention :

- La mise en place d'un nouveau procédé physique de raffinage de l'huile d'olive avec comme avantages :

¹ AFANIAS : ASOCIACIÓN PRO PERSONAS CON DISCAPACIDAD INTELECTUAL

² APROSUB : Asociación de Padres y Protectores de Disminuidos Psíquicos

³ FESMAI : Fundacion Elena Salazar Martin

- la réduction des déchets physiques et la suppression des déchets toxiques (par rapport à la méthode chimique),
 - la réalisation d'économie d'énergie,
 - etc.
- Le remplacement de la chaudière à vapeur de l'usine de Andújar par une nouvelle chaudière fonctionnant à l'huile de tournesol qui rejette moins de CO2 et de particules
 - L'application de la méthode de seconde distillation de l'hexane pour sa récupération avec comme conséquence la réduction des émissions de composés organiques volatils (COV) résultant de l'extraction d'huile des graines.

Cet exemple montre que le développement durable n'est pas que du social (de la philanthropie) bien que ces actions soient les plus visibles puisque immédiatement ressenties par les populations ; mais il doit, surtout, être technique car ce sont les initiatives réalisées sur les plans techniques et technologiques qui peuvent faire réduire les impacts négatifs sur l'environnement et permettre de réaliser des économies des ressources épuisables au profit des générations futures. Ces initiatives trouvent aussi facilement place dans tous les indicateurs environnementaux des référentiels DD et environnementaux.

- Sur le plan de la motivation du personnel, le groupe a valorisé les bonus qu'il offre aux 11 % du personnel (dirigeants, cadres et salariés) et qui varient en fonction des résultats atteints par chacun suivant les objectifs assignés au groupe et à ces personnes. Cette initiative trouve d'ailleurs une place dans les référentiels du GRI (indicateur LA 12 : Prestations accordées aux employés en sus des obligations légales), et NRE (social N° 3 : politique en matière de rémunération). Dans ce même registre, nous avons remarqué que les actions réalisées par les entreprises sont nombreuses et variées. Si pour certaines entreprises, cette politique est mise en œuvre sous forme de participation et d'intéressement aux résultats financiers, d'autres préfèrent offrir au personnel et à leur famille des soins de santé, matériels scolaires, aides au repas scolaires, bourses, subventions, prêts, ..., de manière gratuite.

- Une autre remarque faite sur l'étude du rapport est que le groupe a engagé une stratégie de développement orientée vers la diversification de ses activités avec l'acquisition de plusieurs entreprises et marques sur plusieurs domaines (huile végétal, riz, vinaigre, farine protéique, olive de table, emballage, biodiésel, etc.) et dans plusieurs pays (Italie, Hollande, USA, Guyane française, Mexique, Portugal, Tunisie, ...). Il faut noter, là encore, que les référentiels ne prennent pas en compte ces actions de diversification des risques.

- **ECKES GRANINI** (Allemagne) et **FERRERO** (Italie)

L'étude réalisée sur ces deux groupes montre des exemples d'entreprises dont les filiales sont plus « engagées » dans la démarche du DD que les sociétés mères. En effet, Eckes Granini France a valorisé, dans son site web, les performances réalisées en matière de réduction des impacts environnementaux de ses produits et activités, maîtrise de la consommation d'eau, réduction des déchets, traitement des eaux usées, tri sélectif, revalorisation des déchets, en plus de la signature d'un partenariat d'exclusivité emphytéotique avec la coopérative JUCOOP-ALSACE pour l'achat de toute sa production de pommes ; alors que la société mère n'a pas publié d'actions menées dans ce sens. Quant à Ferrero, la filiale française a réalisé (publié) beaucoup

plus d'initiatives particulièrement sociales que la société mère. Serait-ce dû aux différences de dynamisme entre Etats européens ?

- **EBRO PULEVA SA** (Espagne)

En matière de formation du personnel, ce groupe espagnol a réalisé des performances remarquables, valorisées DD dans son rapport de 2006 :

- Distribution de formations internes et externes à 656 employés de la division laitière pour une durée totale de 12.005 heures ;
- Réalisation de 155 actions de formation avec la participation de 1.650 personnes de la division sucre pour une durée totale de 17.400 heures
- Offre de cours de formation à plus de 40% de la main-d'œuvre de la division riz ;
- Organisation de stages de formation en langue en Espagne, Pologne et Hongrie ;

Le total des dépenses de formation du personnel, en 2006, a dépassé le montant de un million d'euros.

Sur le plan social, le groupe mène une stratégie de signature de partenariat et de financement des projets initiés par des associations et organisations caritatives : signature d'un partenariat avec la Fédération espagnole des banques alimentaires (FESBAL) pour gérer et distribuer ses offres de dons ; participation au financement des projets : « Un premier pas vers l'autonomie à la maison » initié par l'Association Cedown dans le but d'améliorer l'autonomie des enfants atteints du syndrome de Down, « Formation en restauration » mené par la Fondation Juan XXIII au profit des personnes handicapées mentales âgées de 18 ans ou plus , « Former avant d'intégrer » et « Stela » initiés respectivement par la Fondation Jean XXIII et la Fondation Madrid Down Syndrome dans le but de faciliter l'intégration, dans la vie active, des handicapés, « Toi, moi, nous » initié par l'Association des Volontaires pour la vie dans le sens d'offrir une occupation extra scolaire à des enfants issus des milieux fortement atteints de chômage, délinquance, marginalisation et toxicomanie, etc. Parallèlement, une Fondation a été mise en place dans le groupe et a réalisé des actions propres telles : l'envoi de nourriture dans des pépinières, garderies d'enfants et écoles du Malawi, Sierra Leone et Congo ; la construction d'une école pouvant accueillir quatre cents élèves au Congo, etc. Toujours dans ce domaine, le groupe a valorisé dans son « Sustainability report » une action qui me semble atypique à savoir la sponsorship de l'équipe d'Espagne qui a participé à la coupe de l'Amérique 2006 pour un montant de trois millions cent mille (3.100.000) euros en plus de lui fournir des aliments fonctionnels enrichis et adaptés aux besoins des sportifs.

- **CAMPINA** (Pays Bas)

Cette coopérative néerlandaise a annoncé sur son site web qu'elle est entrain d'inventorier toutes les actions menées en matière de citoyenneté d'entreprise pour les mettre dans un rapport qui sera publié en 2008. Elle a, d'ores et déjà, publié sur son site web des actions qui comme le programme « Cows for africa » dans lequel la coopérative s'est comportée comme une associations caritative en organisant une opération de collecte d'argent auprès de ses clients dans le but d'acheter des bœufs qui seront par la suite offerts à des familles pauvres africaines ; le programme « Klus Contact » lancé en partenariat avec la croix rouge dans lequel, des jeunes élèves sont invités à effectuer, pour d'autres personnes, certaines taches quotidiennes comme tondre

des pelouses, remplacer des ampoules électriques, aider à faire des courses, etc, pour gagner des points d'étude qu'ils vont par la suite offrir à des personnes souffrantes d'handicaps ou de maladies chroniques pour leur permettre de participer à des stages sociaux ; le système interne d'assurance qualité « Campina Farm Milk Quality Assurance » qu'elle a mis en place au Pays Bas tout en acceptant d'intégrer d'autres systèmes d'assurance qualité (« Qualitäts - Management QM Milch » Allemagne, et « Integrated Milk Quality Assurance IKM » Belgique) ; en matière d'incitation des fournisseurs au respect des normes, le groupe oblige ses fournisseurs néerlandais à faire valider leurs polices d'assurance par des experts agréés.

2.5.3. Dans le reste du monde

La démarche du DD est devenue un souci universel, c'est pourquoi, dans presque tous les pays du monde, les entreprises (grandes comme petites) s'y engagent en prenant de nombreuses initiatives qu'elles valorisent, pour certains, dans des rapports DD, environnementaux, d'autres lui donne une place importante dans leur rapport d'activité.

- **AUSTRALIAN AGRICULTURAL COMPANY (AACO)** (Australie)

Le contexte de sécheresse qui a touché certaines zones et afin de prévenir la raréfaction des ressources en eau, cette entreprise a axé la majorité de ses actions en faveur de la protection de cette ressource indispensable au développement durable de ses activités. Ainsi, parmi les actions initiées dans ce sens et valorisées dans leur rapport environnemental 2007 nous pouvons citer :

- L'étude de l'ACV (analyse du cycle de vie) de l'eau tout le long de la chaîne de production de viande qu'elle a mené avec l'University of New South Wales et l'Australian Greenhouse Office ;
- Le programme « forage Budgeting » destiné à financer l'étude de la cartographie des zones susceptibles d'accueillir des forages ;
- Le Programme de limitation des évaporations d'eau, dues à son stockage prolongé, avec l'aménagement de canaux permettant de reverser immédiatement, dans les champs d'irrigation voisins des sites, l'eau utilisée par les animaux ;
- La mise en place d'un système de surveillance électronique des niveaux d'eau, d'un système de conversion des données UHF en CDMA pour avoir des données plus fiables sur le niveau d'humidité du sol et d'un système télémétrique de surveillance des eaux pour connaître la quantité d'eau utilisée par le cheptel afin de déterminer le niveau de performance des sites ;
- Le programme « AACo's strategic weed control » de lutte contre les trois mauvaises herbes que sont : l'acacia épineux, le parkinsonia et le rubbervine

- **CARGILL INC** (USA)

Le contexte mondial de lutte contre le réchauffement climatique dont la solution préconisée est la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) a permis la mise en place de protocoles (Kyoto, Montréal, Marrakech, ...), législations (Plan national d'allocation de quotas, Marché des quotas d'émissions, ...), référentiels (Bilan carbone, Crédit carbone, Carbon Action Plan, ...), etc avec pour objectif la réduction des émissions de GES à un quart des émissions de 1990 (année de référence). Pour atteindre cet objectif, il est

demandé à tous les pays, particulièrement ceux industrialisés, de prendre des mesures pour limiter leur émission au niveau national et faire appliquer à leurs grandes entreprises et industries « grands pollueurs » des quotas d'émissions qu'ils peuvent atteindre soit en réalisant des investissements « propres » (qui rejettent moins de GES), soit en achetant des crédits carbone pour compenser les surplus d'émission. C'est sous cette contrainte que cette grande entreprise agricole et alimentaire américaine, qui dispose de filiales dans tous les continents, a réalisé des actions allant dans ce sens et valorisées dans son rapport de citoyenneté d'entreprise de 2007 parmi lesquelles :

- Le développement d'une technologie de conditionnement des biogaz (particulièrement le méthane) contenu dans l'eau des lagunes, sa transformation en carburant et son utilisation dans ses usines de transformation de chaudière ;
- la mise en place d'une bio mousse à base de soja très demandée par les fabricants de meubles et d'automobiles ;
- la mise sur le marché de nouveaux produits (NatureWorks® et Ingeo®) biodégradables fabriqués à partir du maïs et utilisés dans la fabrication d'emballages, dans l'habillement et l'ameublement.

Ce groupe est aussi très actif en matière de partage d'expérience ; c'est dans ce cadre qu'il a envoyé deux de ses responsables chargés de la sécurité à Shanghai pour animer un séminaire sur la sécurité alimentaire au profit des gestionnaires et responsables assurance qualité des entreprises partenaires ; organisé des séminaires de formation sur la grippe aviaire en Thaïlande et en Chine ; organisé en Roumanie des séances de formation permettant aux producteurs de mieux connaître la détermination des cours mondiaux des produits et à mieux assimiler les modes de calcul des prix locaux ; etc. C'est toujours dans cette mouvance que le groupe participe aux initiatives de réflexion engagées par les ONG, industriels, représentants de gouvernements, associations professionnelles, groupement de producteurs, ..., dans le sens de rendre la production agricole mondiale responsable et durable : Round Table on Responsible Soy (RTRS), Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO), Better Sugar Initiative (BSI) et le « Keystone Center's Sustainable Agriculture Initiative ».

Sur le plan social, le groupe a pris des initiatives allant dans le sens de la lutte contre le VIH comme le programme mis en œuvre au Honduras, avec l'ONG WISHH (World Initiative on Soy in Human Health), pour améliorer la santé nutritive des enfants et personnes vivant avec le VIH et le programme de formation sur le VIH distribué à des agents de santé de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Ces initiatives de lutte contre le SIDA relevant du domaine de la santé publique, généralement menées par les Etats, sont valorisables DD par les entreprises puisque classables dans l'indicateur LA 8 du GRI (lutte contre le VIH/SIDA).

Au Brésil, le groupe ayant fait l'objet de critiques virulentes dans la presse pour son achat de soja produit par les agriculteurs forestiers de l'Amazonie, a décidé de prendre des initiatives pour trouver une solution à ce problème complexe et éviter que son image ne soit écorchée à travers le monde :

- Appuyer le gouvernement et les ONG à mettre en place une cartographie de suivi des écosystèmes de la forêt afin de pouvoir définir des zones cultivables et des zones réservées ;

- Appuyer les agriculteurs forestiers à se conformer au code forestier brésilien qui exige d'eux de participer au rétablissement de la forêt et à sa préservation ;
- Jouer un rôle de médiation entre les fonctionnaires et les agriculteurs ;
- Restaurer un vieux terminal portuaire situé sur le fleuve pour éviter la construction de routes à travers la forêt
- Etc.

Cette étude de cas montre, si besoin en était, le rôle important que peut jouer la presse pour mettre une pression sur les acteurs afin de les faire progresser dans la démarche.

Par ailleurs, pour participer à la lutte contre le travail forcé dans ce même pays, le groupe a engagé une démarche nouvelle consistant à faire certifier par ses fournisseurs que le charbon de bois qu'ils utilisent dans leur système de production ne provient pas de forêt où on applique du travail forcé. Nous connaissons le Label « bois écologique » FSC (Forest Stewardship Council), nous allons peut-être assister à la naissance du Label « bois éthique ».

- **BUNGE (USA)**

A travers cette étude de cas, nous rencontrons l'exemple d'un groupe qui avait pour activité principale la production et la vente de produits agricoles et alimentaires modifier sa stratégie avant de s'intéresser au marché des biocarburants. En effet, le groupe mène une politique de diversification de ses activités principalement orientée vers le biodiesel et l'éthanol. Cette politique, qui se justifie par le développement de ce secteur dans le contexte actuel d'augmentation (irréversible) du prix du pétrole et de recherche d'énergie alternative, se concrétise au niveau du groupe par les nombreuses initiatives comme l'achat d'actions et la prise de participation dans des sociétés spécialisées (cf. rapport annuel 2007) dont :

- Diester Industries International S.A.S : une joint venture, créée avec Diester industries, spécialisée dans la production et la commercialisation de biodiesel ;
- Biofuels Company of America, LLC : où le groupe est propriétaire de 22% des actions de cette société qui a une capacité de production de 45 millions de gallons¹ de biodiesel par an ;
- Bunge-Ergon Vicksburg, LLC : propriétaire de 50 % des actions de cette société qui produit 60 millions de gallons d'éthanol par an ;
- Southwest Iowa Renewable Energy, LLC : propriétaire de 26 % des actions de cette société qui produit 110 millions de gallons d'éthanol par an ;
- Etc.

Dans cette démarche, le groupe valorise sa participation active à l'initiative intitulée RTSB (Round Table on Sustainable Biofuels), de réflexion sur « comment réussir le développement durable de ce secteur ». Cette question est d'ailleurs à l'ordre du jour de tous les débats sur le développement durable puisque la plupart des acteurs ne sont pas d'accord pour considérer les biocarburants comme secteur pouvant permettre de réaliser un développement qui permettra de satisfaire les besoins du présent tout en permettant aux générations

¹ Mesure de capacité américaine équivalent à 3,78 litres

futures de pouvoir satisfaire les leurs, la croissance (infreignable) de la population mondiale et l'impossibilité de trouver suffisamment de terre cultivable pour produire le biocarburant nécessaire, n'aidant pas.

2.6. Modes de valorisation des pratiques

Les modes de valorisation des actions réalisées par les entreprises, dans le cadre du DD, sont nombreux et variés. Si certaines valorisent les certificats obtenus, d'autres brandissent les récompenses et prix gagnés pour des performances ou un rang obtenu dans une grille de classement, etc.

2.6.1. Certification

En matière de développement durable, la certification joue un grand rôle. En effet, la plupart des entreprises alimentaires rencontrées, valorisent les certificats obtenus comme étant une preuve de leur engagement dans la démarche ou au respect de l'un de ses piliers, principalement celui environnemental. C'est d'ailleurs la norme ISO 14001, principal référentiel de ce domaine, qui est la plus affichée par les grandes, moyennes et petites entreprises (Bonduelle, Lactalis, Terrena, Grupo Sos, ECKES Granini France, Smithfield Foods Inc, ...). D'autres normes environnementales comme l'agrément SMEA (Système communautaire de management environnemental et d'audit) et la norme française NF V01.007 sont aussi valorisées par certaines petites entreprises françaises (ECKES Granini France et les Fermiers d'Ancenis). Cependant, l'obtention de ces certificats ne concerne, en général, que quelques sites ; la certification globale n'étant pas encore acquise. D'ailleurs, les entreprises ou groupes qui se sont engagés dans cette démarche de certification globale l'ont, aussi, affichés dans leur site web ou rapport. Les normes de qualité HACCP, BRS, IFC, ISO 9000 et 9001, ..., font aussi parties de celles qui sont les plus valorisées (Ebro Pulova, Bonduelle, Lactalis, Goupo Sos, ...). Les audits et évaluations réalisées, par des cabinets internationaux, sont aussi affichés comme preuves de leur bonne volonté en matière de progrès dans la démarche. La norme de sécurité sanitaire des aliments ISO 22000 fait aussi partie de celles valorisées par les entreprises qui l'affiche comme faisant partie de leur politique de satisfaction des consommateurs. Les autres entreprises rencontrées, qui n'ont pas encore de certificats, affichent, dans leur site web ou rapport, leur souhait de se faire certifier à l'une des normes. Comme autre approche en matière de valorisation de leur engagement dans la démarche, nous avons constaté que des entreprises affichent leur adhésion ou la signature d'accord de partenariat avec des organisations ou associations de promotion de la démarche de développement durable : Global compact, GRI, WBCSD (World Business Council for Sustainable Development), WWF (World Wildlife Fund), ETI (Ethical Trading Initiative), Association de contrôle et de régulation de la communication commerciale, etc.

2.6.2. Prix d'excellence (récompenses)

Les performances réalisées par les entreprises et qui leur ont valu un prix, une récompense ou une reconnaissance sont souvent valorisées par ces derniers. C'est dans ce sens que Grupo sos a brandi, dans son rapport, le prix « solidarité sur le lieu de travail » décerné par la Fundación CODESPA à sa filiale tunisienne Nefta ; Ebro pulova a valorisé la reconnaissance reçue du gouvernement de la Grenade pour la collaboration que mène son service de prévention des risques professionnels avec les pompiers et les services d'autoprotection des personnes ; Bonduelle a valorisé la distinction reçue de Carbon Disclosure

Project pour la politique menée en matière de développement durable et de réduction des émissions de CO2 ; etc.

2.6.3. Classements inter-entreprises

D'autres entreprises affichent, aussi, dans leur site web et rapport les distinctions reçues de la part d'organismes de classement. C'est le cas de Grupo sos qui a valorisé le prix de l'entreprise qui a le plus œuvré à l'amélioration des conditions de vie des femmes et des enfants décerné par la fondation CODESPA et remis par le Prince des Asturies, le «TOP 2006 des prix » décerné par le magazine Distribución Actualidad récompensant le meilleur lancement de produit, le prix de la meilleure entreprise exportatrice espagnole décerné par IMEX et Fortis banque, le prix Roland Berger récompensant la meilleure entreprise européenne, le prix de la meilleure entreprise alimentaire d'Espagne décerné par le Ministère espagnol de l'Agriculture, des Pêches et de l'alimentation ; Ebro Pulova a valorisé le classement, par Alexa (une entreprise américaine de classement des sites web les plus visités dans le monde), du site web qu'il a mis en place spécialement pour informer les consommateurs sur les domaines de la santé, de la nutrition et du bien-être, comme le site web en matière de nutrition et santé le plus visité, en langue espagnole, sur Internet ; Campina a valorisé le prix «Ei van Columbus» reçu du gouvernement néerlandais et son équivalent européen « European Business Awards for the Environment » récompensant les meilleures initiatives sociales en matière de produits, services et technologies innovants ; Cargill a affiché la distinction de chef de file mondial en matière de lutte contre la grippe aviaire décerné par l'association Bio Economic Research (Bio-ERA) ; etc.

2.6.4. Communication sans référence

Nous avons aussi rencontré des entreprises qui valorisent les initiatives propres prises en matière d'engagement citoyen. Grupo SOS a valorisé son plan d'action « Engagement à l'excellence» mis en œuvre pour faciliter et harmoniser la démarche développement durable du groupe et son code d'éthique et de conduite spécifiquement dédié au marché boursier et au marché à terme de l'huile d'olive. L'entreprise a aussi valorisé sa participation au programme intitulé « entreprises membres du Parlement » qui a pour objectif de créer un cadre de concertation, de dialogue, de débat et de rencontre entre les députés, sénateurs et entrepreneurs sur des questions relatives aux difficultés que rencontrent ces derniers. L'entreprise américaine Smithfield Foods Inc a valorisé son "Unité de secours" spécifiquement mise en place pour intervenir en cas d'accident de la route des convoies d'animaux, etc.

2.7. Exemples de politiques publiques de soutien au DD des entreprises

Dans cette partie, nous allons essayer de voir les politiques mises en place par certains Etats (Espagne, France, Grande Bretagne) pour soutenir les entreprises dans le cadre de la démarche du DD.

2.7.1. Espagne

En 2005, les émissions de GES en Espagne avaient augmenté de 52,2 % par rapport à 1990. Afin de respecter les engagements pris dans le cadre du protocole de Kyoto, le gouvernement espagnol s'est donné

pour objectif de réduire ses émissions de 22 % entre 2008 et 2012. Les deux principales stratégies mises en œuvres pour atteindre cet objectif sont : la mise en place de « puits d'absorption de carbone » et l'achat de crédit d'émission de carbone c'est-à-dire l'application du « mécanisme de développement propre (MDP) » du protocole de Kyoto. Cette dernière stratégie a conduit le gouvernement espagnol à mettre en place plusieurs fonds dont le Fonds espagnol de Carbone (Fondo Español de Carbono), le Fonds de BioCarbono (Fondo de BioCarbono), le Fonds de Carbone pour le Développement Communautaire (Fondo de Carbono para el Desarrollo Comunitario) et a contribué aux fonds communautaires spécialisés comme le Fonds Multilatéral de Crédits de Carbone (MCCF), promu et géré par la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), le Fonds de Carbone de la Banque Asiatique de Développement, le Fonds Biocarbono géré par la Banque Mondiale, etc, pour l'achat de crédit carbone afin de ne pas freiner le développement économique de ses entreprises.

Par ailleurs, le gouvernement espagnol a mis en place des programmes pour inciter ses entreprises à investir dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique : Plan de promotion des énergies renouvelables (Plan de Fomento de las Energías Renovables PFER), Plan d'énergies renouvelables (Plan de Energías Renovables PER), Plan d'action pour l'efficacité énergétique, etc. Le Royaume dispose aussi d'un Fonds d'études de faisabilité (Fondo de Estudios de Viabilidad FEV) pour financer les entreprises espagnoles qui ont des projets d'énergies renouvelables dans des pays tiers (particulièrement en Amérique latine). En outre, dans les appels d'offres au niveau national comme communautaire, les entreprises ont l'obligation d'élaborer un rapport sur les mesures d'efficacité énergétique qu'elles comptent mettre en place avec une faveur accordée au meilleur modèle de fonctionnement durable.

2.7.2. France

Le dynamisme de la France dans la démarche du DD est soutenu par l'Etat. Cette politique de soutien, particulièrement pour les entreprises, est mise en œuvre à travers des lois, création d'agences spécialisées, mise en place de trophées, etc, dont nous pouvons citer :

- La loi "Agir pour l'initiative économique" avec, entre autres mesures, dans le sens du développement durable, soutenir la création d'entreprises, soutenir les entreprises employant des personnes en difficulté, etc.
- La fiscalité écologique avec la modification de plusieurs impôts et taxes pour y intégrer des critères écologiques : crédits d'impôts pour les économies d'énergie, impôt sur les sociétés via les règles d'amortissement des investissements favorables à l'environnement, fiscalité de l'épargne (livret de développement durable), quotas commercialisables d'émissions de gaz à effet de serre ("certificats verts"), etc ...

- Le Plan national d'action pour des achats publics durables (PNAAPD) encourageant, dans l'attribution des marchés publics, les entreprises qui prennent en compte l'environnement et le développement durable dans leur activité de production
- Le fonds de la recherche technologique, le programme cadre européen de recherche et développement technologique, l'EUREKA, ..., qui soutient, financièrement des initiatives de développement durable.
- Les Prix « Entreprises et Environnement » du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire en partenariat avec le Crédit Coopératif et l'association Orée récompensant des entreprises qui ont engagé des démarches exemplaires en vue de maîtriser et réduire les impacts de leurs activités et/ou produits et services sur l'environnement.
- Le Trophée des Technologies Economes et Propres organisé par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et INDUSTRIE et TECHNOLOGIES, il récompense les entreprises qui ont mis en place des technologies innovantes et intéressantes du point de vue de la protection de l'environnement et/ou de la maîtrise de l'énergie
- Les agences mises en place pour stimuler l'innovation dans le domaine du développement durable dont : l'Agence française de l'innovation (OSEO-ANVAR), l'Agence de l'innovation industrielle (All), l'Agence nationale de la recherche (ANR), etc.
- Le « Forum des entreprises et du développement durable » mis en place pour contribuer à la mobilisation des entreprises et à la sensibilisation des relais d'opinion externes et des médias via la promotion des initiatives lancées par les réseaux existants ;
- Etc.

2.7.3. Grande Bretagne

Le même contexte de changement climatique qui a conduit à la signature du protocole de Kyoto a poussé la GB à prendre des mesures pour appuyer les entreprises à réduire leur émission de CO₂ et les impacts de leurs activités et produits sur l'environnement. En effet, le Royaume s'est donné pour objectif de réduire les émissions de CO₂ de 20 % d'ici 2010 soit 1,6 millions de tonnes de carbone. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement britannique a mis en place un certain nombre de programmes de soutien spécifiquement dédiés aux entreprises dont :

- Le programme Enviowise : mis en oeuvre pour apporter des conseils aux entreprises sur l'utilisation des moyens plus efficaces leur permettant de réduire leurs déchets, consommation d'eau, rejets d'effluents et autres émissions.
- Le projet PERFORM développé et géré par l'Université de Sussex dans le but de permettre aux industries de pouvoir évaluer et améliorer leur rendement durable en mettant gratuitement à leur disposition une grille d'évaluation de leur performance et une base de données sur la RSE ;

- Le Fonds d'action pour l'environnement (Environmental Action Fund EAF) dont l'objectif est de financer les projets visant à inciter les populations et entreprises à avoir de bonnes pratiques en matière de consommation durable ;
- Le Carbon Trust dont l'objectif est d'assister les entreprises en leur offrant des conseils en matière d'économie d'énergie, d'efficacité énergétique, et leur propose des prêts, sans intérêt, pour le remplacement de leur équipement, etc.
- Le Programme Business Resource Efficiency and Waste (BREW) pour aider les entreprises en matière de gestion efficace des déchets ;
- Les programmes gérés par le DEFRA (Department for Environment, Food and Rural Affairs) spécifiquement pour encourager les industries alimentaires à progresser dans la démarche de développement durable.
- Le programme PSFPI (Public Sector Food Procurement Initiative) visant à encourager les services publics à se ravitailler en nourritures et boissons chez les fournisseurs et prestataires qui prennent en compte le développement durable dans leurs activités ;
- Le BITC (Business in the Community) Awards for Excellence décerné à la meilleure pratique en matière de RSE ;
- BITC Corporate Responsibility Index : indice de responsabilité permettant aux entreprises de pouvoir évaluer leur pratique dans les domaines suivants : communauté, environnement, marché et lieu de travail.

3. Conclusion

Pour la [CIAA](#), le développement durable des entreprises reste d'actualité malgré la crise économique-financière, en particulier dans le secteur agroalimentaire.

L'impact de la crise sur les entreprises agroalimentaires

1. **La flambée des prix des matières premières agricoles de l'été 2007 a confirmé le caractère essentiel de la sécurité alimentaire**, c'est-à-dire l'accès en quantité suffisante des aliments pour tous. Les manifestations qualifiées d'« émeutes de la faim » et qui se sont déclarées dans plusieurs pays et grandes agglomérations l'ont rappelé aux responsables des gouvernements et des grandes organisations internationales. La réduction de moitié du nombre de personnes souffrant de la faim est l'un des objectifs prioritaires du millénaire fixé en 2000 par l'ONU. Or, sept ans plus tard, ce nombre n'a pas diminué ! Face à la flambée des prix, de nombreux gouvernements ont réagi en réduisant les taxes à l'importation, en encadrant les prix et/ou en subventionnant la consommation ou en restreignant les exportations. Mais, faute d'une concertation suffisante, ces actions n'ont pas eu tout l'effet escompté. De plus, les pays les plus pauvres, en particulier africains, ont souvent été dans l'incapacité de réagir.

2. **La mondialisation des activités** est un fait généré par les technologies modernes de communication (Internet, télévision satellite, téléphonie sans fil) et de transport (porte-containers). L'information et les marchandises circulent rapidement en masse. De ce fait, la pression sur les prix occasionnée par un déséquilibre entre l'offre et la demande se transmet à la plupart des produits. Ainsi en a-t-il été de la hausse importante des prix du mil ou du manioc dans de nombreux pays africains alors que ces produits ne font l'objet d'aucune cotation boursière.

3. Le comportement des spéculateurs a été, dès l'été 2007, identifié comme l'un des responsables de la flambée des prix des matières premières agricoles. **Or la spéculation est, par définition, un facteur constitutif de l'économie de marché.** En effet, spéculer, c'est observer et prendre le risque d'une décision en fonction d'évolutions probables. Par ailleurs, les spéculateurs professionnels assurent la continuité des cotations et la fluidité des transactions. Même si, au premier abord, la spéculation sur l'évolution du prix ou de quantités commercialisables d'une denrée alimentaire de base semble contraire à l'éthique, elle est quasiment inéluctable. Les solutions alternatives sont en effet soit les échanges immédiats, soit la gestion administrative des ressources et des allocations, soit le troc ; la première solution assujettit les échanges de denrées alimentaires aux caprices météorologiques (cf. les fluctuations des prix de fruits et légumes) ; l'expérience montre que la seconde génère inéluctablement des marchés parallèles dont l'opacité décourage les investisseurs potentiels ou alimente les organisations illégales ; quant au troc, les vendeurs sont rarement qualifiés pour revendre le produit proposé en échange.

En fait, **le problème est essentiellement celui de la clarté des règles de fonctionnement du marché pour limiter les marges de fluctuation ainsi que celui du contrôle du respect de ces règles.**

4. La crise financière a été générée par une recherche exacerbée de profits à court terme, quelquefois sans lien avec l'activité économique « réelle ». Elle a été permise par une déréglementation excessive, en particulier avec l'assouplissement des règles anglo-saxonnes de prudence comptable. Elle a commencé par toucher l'épargne des plus riches, les actionnaires de grandes institutions financières. La chute brutale des cours boursiers a déséquilibré les comptes des institutions les plus endettées, entraînant des dépôts de bilan en série par défaut de trésorerie. Malheureusement, plus qu'une simple crise financière, cette spirale maligne a généré une véritable crise de confiance dans le monde économique. Or, les entreprises industrielles, y compris celles des pays en voie de développement, ont besoin de l'intermédiation du système financier pour réaliser leurs opérations commerciales et leurs investissements productifs. La suspicion généralisée sur les capacités d'un opérateur à rembourser ses dettes incite chaque prêteur et chaque fournisseur à

relever le niveau des garanties qu'il exige en contrepartie. De ce fait, les risques de récession et de chômage s'accroissent d'autant.

5. La violente crise économique-financière actuelle n'a pas encore atteint son paroxysme. L'économie mondiale ne retrouvera son équilibre qu'avec l'adoption de nouvelles règles capables de restaurer la confiance entre opérateurs. Or, chacun sait que la confiance est un facteur très fragile. C'est le résultat d'une alchimie délicate qui requiert à la fois des actes fondateurs forts, mais aussi du temps pour se consolider. **Il appartient aux responsables politiques de redéfinir d'urgence les règles de fonctionnement du marché et d'établir les organes de contrôle nécessaires.** En charge de la gestion du bien commun de la société, ils doivent se référer à des critères éthiques universels, en particulier aux droits et devoirs liés à l'égalité de tout être humain, actuel ou des générations futures. Ces règles de fonctionnement du marché doivent être assez générales pour préserver des espaces de liberté et d'adaptation, tout en étant assez précises pour permettre d'assurer la couverture des besoins essentiels.

Les signes de développement durable doivent être harmonisés

6. L'étude menée par la CIIA en 2008 montre que les critères économiques sont généralement marginalisés dans les documents publiés par les entreprises sur leur développement durable. Ceci n'est que la traduction des multiples référentiels qui, généralement, privilégient les critères environnementaux. Certains arguments plaident en faveur de ce déséquilibre, en particulier le poids des objectifs financiers de court terme qui occultent les contraintes de long terme telles que les impacts environnementaux. Néanmoins, **la crise actuelle montre la nécessité d'un réel équilibre entre les critères économiques, sociaux et environnementaux.**

7. De plus, la multiplicité des référentiels entraîne une cacophonie dans la communication des opérateurs vers les consommateurs citoyens ; ceci risque de discréditer rapidement le concept de développement durable pour plusieurs décennies. Là encore, les responsables politiques doivent susciter rapidement une harmonisation des référentiels, à moins que ce soient les grandes sociétés de distribution qui imposent les leurs et en fassent des outils de négociation avec les entreprises agroalimentaires...

8. Au-delà de la crise financière et économique, la sécurité alimentaire reste une préoccupation majeure pour de nombreux dirigeants politiques. La FAO estime que « l'agriculture familiale est la seule manière de lutter contre la faim dans le monde ». Son directeur estime que « ce ne sont pas les grands conglomérats, les grandes entreprises qui nourrissent les populations dans les pays en développement ». Il est vrai que la moitié des pauvres vit en milieu rural. Mais l'autre moitié vit en ville et cette proportion va s'accroître avec l'augmentation de la population urbaine. Or, c'est cette population qui va souffrir le plus de la crise financière, ce serait-ce que par l'augmentation du nombre de chômeurs qu'elle va générer.

L'agriculture familiale de proximité ne pourra pas alimenter 1,5 million d'habitants supplémentaires par semaine dans les grandes agglomérations. De plus, une part importante de la production agricole est perdue faute d'infrastructures de collecte, de stockage et de transport suffisantes, et de structures de transformation et de distribution adaptées. Lors de la réunion de haut niveau organisée par la FAO le 5 juin à Rome, il a été convenu qu'une « haute priorité doit être accordée à l'amélioration des infrastructures de base telles que routes rurales, pour stimuler les investissements du secteur privé, pour garantir la qualité des produits alimentaires et leur sécurité sanitaire, pour prévenir la propagation des maladies trans-frontières du bétail et favoriser le développement d'entreprises de traitement, de transformation, de distribution et de commercialisation, en encourageant les associations et coopératives de petits agriculteurs ».

Pour avoir une chance de lutter efficacement durablement contre la faim dans le monde, au-delà des allocations budgétaires, il est nécessaire de mobiliser toutes les ressources et compétences des entreprises agroalimentaires. C'est la responsabilité et l'intérêt de tous.

Pour sa part, [la CIIA](#) y contribue en organisant la diffusion des connaissances par ses séminaires de formation continue, les articles publiés dans la revue « IAA Industries Alimentaires et Agricoles », par des rencontres entre hauts fonctionnaires, enseignants chercheurs et cadres supérieurs d'entreprises...

Cette première étude sur le développement durable des entreprises alimentaires suscite en outre plusieurs questions

- Au-delà de la diversité des indicateurs, peut-on évaluer l'impact du DD ?
- Quelles sont les innovations technologiques qui sont entraînées par l'adoption d'une démarche de développement durable des entreprises alimentaires ?
- De quelles spécificités agroalimentaires convient-il de tenir compte dans la définition des référentiels ?

[retour Plan de l'étude](#)

[cf. le site de la CIIA](#)

ANNEXES

Quelques définitions relatives au développement durable

- **Les énergies renouvelables**

On désigne aujourd'hui par énergies renouvelables un ensemble de filières diversifiées dont la mise en oeuvre n'entraîne en aucune façon l'extinction de la ressource initiale et est renouvelable à l'échelle humaine

- **Énergie hydraulique**

C'est la transformation de la force motrice des cours d'eau, chutes, marées, ... en électricité. Une centrale de production d'électricité utilise le flux créé par l'eau amenée par écoulement libre ou par conduites forcées, pour faire tourner des turboalternateurs. L'énergie mécanique ainsi créée est par la suite transformée en énergie électrique grâce à un générateur

- **Energie solaire photovoltaïque :**

C'est la transformation de la lumière solaire en électricité. Les panneaux photovoltaïques faits à base de silicium, CdTe, AsGa, CIS, ... convertissent les photons en électrons.

- **Energie éolienne :**

C'est la transformation de l'énergie cinétique du vent en énergie mécanique. Des éoliennes, composées de pales en rotation autour d'un rotor actionné par le vent transforme cette énergie mécanique en électricité

- **La biomasse énergie :**

C'est l'énergie issue des matières organiques d'origine végétale ou animale. On peut citer les biocarburants (céréales, sucre, oléagineux et huiles) ; le chauffage domestique (bois) ; et l'incinération (production d'électricité et/ou de chaleur à partir de combustion du bois ou des déchets).

- **Les Biocarburants :**

Il existe deux filières de production de biocarburants : la filière de l'éthanol et la filière des esters :

- ✓ Le bioéthanol : c'est la transformation des sucres contenus dans les matières premières des produits agricoles (betterave, céréales, pommes de terre) ou de la biomasse (paille, résidus de bois...) en alcool par fermentation ;
- ✓ Les esters méthyliques d'huile végétale (EMHV) ou « biodiesel » ou « diester » : ils sont obtenus à l'issue d'une réaction entre une huile végétale (colza ou soja) et du méthanol, (1 tonne d'huile et 100 kg de méthanol donne 1 tonne d'ester méthylique et 100 kg de glycérine)

- **La Géothermie :**

C'est la récupération de la chaleur de la terre (vapeur, eaux ou roches chaudes) pour sa distribution dans un réseau ou sa transformation en électricité.

- **La Cogénération :**

Production d'électricité et de chaleur à partir de combustible,

- **L'effet de serre**

Les rayons du soleil sont absorbés par la Terre à hauteur des 2/3. Le 1/3 restant est normalement renvoyé dans l'espace sous forme de rayonnement infrarouge. Mais une couche de gaz, située dans la basse atmosphère piège (en partie) cette chaleur et la renvoie à la Terre d'où son réchauffement supplémentaire.

- **Gaz à Effet de Serre (GES) :**

Gaz qui absorbent une partie des rayons solaires en les redistribuant sous la forme de radiations et en créant l'effet de serre (augmentation de la chaleur). Plus d'une quarantaine de gaz à effet de serre ont été recensés par le Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Evolution du Climat (GIEC) parmi lesquels on peut citer : le Dioxyde de carbone (CO₂), le Méthane (CH₄), le Protoxyde d'azote (N₂O), l'Hydrofluorocarbures (HFC), le Perfluorocarbures (PFC), l'Hexafluorure de soufre (SF₆), ...

Le dioxyde de carbone représente près de 70% des émissions de gaz à effet de serre d'origine anthropique. Il est principalement issu de la combustion des énergies fossiles (pétrole, charbon) et de la biomasse.

Le protoxyde d'azote (N₂O) représente 16% des émissions. Il provient des activités agricoles, de la combustion de la biomasse et des produits chimiques comme l'acide nitrique.

Le méthane (CH₄) représente 13% des émissions. Il est essentiellement généré par l'agriculture (rizières, élevages). Une partie des émissions provient de la production et de la distribution de gaz et de pétrole, de l'extraction du charbon, de leur combustion et des décharges.

Les gaz fluorés (HFC, PFC, SF₆) représentent 2% des émissions. Ces gaz sont utilisés dans les systèmes de réfrigération et employés dans les aérosols et les mousses isolantes. Les PFC et le SF₆ sont utilisés dans l'industrie des semi-conducteurs. Les gaz fluorés ont un pouvoir de réchauffement 1 300 à 24 000 fois supérieur à celui du dioxyde de carbone et une très longue durée de vie. C'est pourquoi ils représentent un réel danger malgré la modeste part qu'ils représentent dans les émissions totales de GES.

- **Le Protocole de Kyoto :**

En décembre 1997, à l'issue de la troisième réunion des Parties (COP 3) à la convention de Rio, 38 pays industrialisés se sont engagés à réduire les émissions de six gaz à effet de serre : CO₂, CH₄, N₂O, HFC, PFC, SF₆. Ces pays industrialisés se sont engagés sur une réduction de leurs émissions des six principaux gaz à effet de serre de 5,2% en moyenne entre 2008 et 2012 par rapport au niveau de 1990. Les pays en développement sont exemptés d'engagements chiffrés afin que leur développement ne soit pas remis en cause.

- **Le mécanisme de développement propre (MDP) du protocole de Kyoto :**

Ce mécanisme permet à un pays industrialisé de financer des projets permettant de réduire dans un pays du Sud ses émissions de GES. En contrepartie, l'investisseur obtient des crédits d'émissions.

Le Mécanisme de développement propre du protocole de Kyoto (MDP) a pour objet de :

- 1 - Aider les pays en développement à parvenir à un développement durable en contribuant à la stabilisation des gaz à effet de serre
- 2 - Aider les pays développés (ou leur entreprises) à remplir leurs engagements chiffrés de limitation et de

réduction de leurs émissions.

Ainsi, si un pays développé aide un pays en développement à mettre en place un mécanisme qui permet à ce dernier de se développer plus durablement, le pays développé pourra déduire de ces émissions cette aide.

Tableau de l'historique du Développement durable

Dates	Faits marquants
1864	G. Perkins Marsh : « Man and Nature » (prise en conscience de l'impact des activités humaines sur la nature)
1905	E. Reclus « L'Homme et la Terre »
1920	A.-C. Pigou : « Economics of Welfare »
1931	H. Hotelling : « The economics of exhaustible resources »
1953	Howard Bowen : « Social Responsibilities of the Businessman »
1968	L'UNESCO organise la première conférence intergouvernementale visant à concilier environnement et développement. Elle donne lieu quatre ans plus tard à la création du Programme sur l'homme et la biosphère (Man and the biosphere, MAB) de l'UNESCO. Création du Club de Rome
1972 (16 juin)	Conférence de Stockholm sur l'Environnement Humain (ONU) ; Création du PNUE Introduction de la notion d'éco-développement par l'économiste Ignacy Sachs Le Club de Rome publie le rapport « halte à la croissance » croissance 0 de l'économie et de la démographie afin de préserver les ressources limitées de la planète
1980	L'Union International pour la Conservation de la Nature parle de « sustainable development » plus tard traduit par « développement durable »
Juin 1984	Création de la Commission Mondiale de l'Environnement et du développement
1986	Apparition du terme « sustainable development » pour la première fois dans le programme communautaire de politique et d'action pour l'environnement et le développement durable défini par Acte Unique Européen
1987	Publication du rapport "Notre Avenir à tous" de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement des nations plus connu sous le nom de rapport Brundtland
Août 1987	Signature du protocole de Montréal pour la protection de la couche d'ozone.
1991	Création du WBCSD : Conseil Mondial des Entreprises pour DD
3 -14 juin 1992	Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, création de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED)
1994	Conférences internationales sur Développement Social
1996	Création en Europe de la « corporate social responsibility europe »

Déc 1997	La conférence de Kyoto sur le changement climatique
1999	Création du Pacte Mondial (global compact)
2000	Déclaration du Millénaire pour le développement et la lutte contre la pauvreté dans monde
Mai 2001	Loi NRE (Nouvelles Régulations Économiques) Obligeant les sociétés françaises cotées sur un marché réglementé de rendre compte, dans leur rapport annuel, de leur gestion sociale et environnementale
26 août - 4 sept 2002	Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg
Jan 2005	Lancement de la Décennie pour l'Éducation au Développement Durable par l'ONU
fév. 2005	Entrée en vigueur du Protocole de Kyoto
Juil 2006	Application de la RoHS (Restriction of Hazardous Substances) : élimination à la conception de certaines substances dangereuses (Pb, Hg, Cd, ...).

Liste des entreprises étudiées

NOM	TYOLOGIE	PAYS	SITE WEB	LIEN RAPPORT
AJINOMOTO CO INC	Condiment	Japon	http://www.ajinomoto.com/	http://www.ajinomoto.com/csr/pdf/csr2007_en.pdf ; http://www.ajinomoto.com/csr/pdf/gri2007_e.pdf
ASSOCIATED BRITISH FOODS PLC	Produits agricoles	UK	http://www.abf.co.uk/	http://www.abf.co.uk/investors/reports/2007_report/downloads/2007_report.pdf
AUSTRALIAN AGRICULTURAL COMPANY LIMITED	Viande	Australie	http://www.aaco.com.au/	http://www.aaco.com.au/upload%5C20071017091956697.pdf
BAER AG	Laitière	Suisse	http://www.baer.ch/	http://www.baer.ch/media_features/portrait/rezепte/BAER_A5_Nachhaltigkeitsb_F_Internet.pdf
BEL GROUP	Fromagerie	France	http://www.bel-group.com/	http://www.bel-group.com/rapports_annuels/2007/VF/RA_BEL_VF_2007.pdf
CARGILL INC	Produits agricoles	USA	http://www.cargill.com/	http://www.cargill.com/files/ca26169_cargill_citizenship_15l.pdf
DIVINE CHOCOLATE LTD	Chocolatier	Grande Bretagne	http://www.divinechocolate.com/	http://www.divinechocolate.com/about/story.aspx
BISCUITERIE DE L'ABBAYE	Biscuiterie	France	http://www.biscuiterie-abbaye.com/	http://www.biscuiterie-abbaye.com/association.html
LAITERIE DE SAINT DENIS DE L'HOTEL	Laitière	France	http://www.lsdh.fr/	
DOUX	Volaille	France	http://www.doux.com	http://www.doux.com/Usermedia/Rapport%20Doux_Fr-2006.pdf
BONDUELLE	Produits agricoles	France	http://www.bonduelle.fr/	http://www.bonduelle.com/french/pdf/Rapport_developpement_durable_0506.pdf
LDC (LAMBERT DODARD CHANCEREUL)	Volaille	France	http://www.ldc.fr/	http://www.ldc.fr/index.php/component/option,com_rapportsfinanciers/Itemid,184/
GRUPO SOS	Produits agricoles	Espagne	http://www.gruposos.com/	http://www.gruposos.com/web/uk/memoria/Memo2006/ANNUAL.pdf
GRANDS MOULINS DE PARIS	Meunerie	France	http://www.grandsmoulinsdeparis.com	
FERRERO	chocolatier	Italie	http://www.ferrero.com/	

BUNGE	Produits agricoles	USA	http://www.bunge.com	http://library.corporate-ir.net/library/13/130/130024/items/286654/Bunge2007AR-10K.pdf
ECKES GRANINI	Jus de fruit	Allemagne	http://www.eckes-granini.com/	http://www.eckes-granini.com/pdf/Eckes Granini Group Annual Report 2007 English.pdf
LACTALIS	Laitière	France	http://www.lactalis.fr/	http://www.lactalis.fr/francais/groupe/valeurs/developpement.htm
TERRENA	Volaille	France	http://www.terrena.fr	http://www.terrena.fr/rapport-annuel/RA_2007_Terrena.pdf
SMITHFIELD FOODS INC	Viande	USA	http://www.smithfieldfoods.com	http://www.smithfieldfoods.com/PDF/CSR_0607.pdf
EBRO PULEVA SA	Produits agricoles	Espagne	http://www.ebropuleva.com/	http://www.ebropuleva.com/ep/en/download/INFORMES SOCIA2006_ENG.pdf
CAMPINA MELKUNIE UA	Laitière	Pays bas	http://www.campina.com/nederlands/	http://www.campina.com/english/News%20Campina/Documentation.aspx
CSM NV	Condiments	Pays bas	http://www.csm.nl/	http://www.csm.nl/content/flash/sustainabilityreport2007/pdf/Sustainability_Report.pdf
CHIQUITA BRANDS INTERNATIONAL INC	Produits agricoles	USA	http://www.chiquita.com/	http://www.chiquita.com/content/2006annual.pdf
COCA-COLA COMPANY	Boissons	USA	http://www.thecoca-colacompany.com/	http://www.thecoca-colacompany.com/ourcompany/pdf/corporate_responsibility_review2006.pdf

Liste complète des indicateurs du GRI, NRE, OCDE, Global compact,

GRI

Performance économique

Indicateur de flux monétaire :

EC1 Chiffre d'affaires

EC2 Découpage géographique des marchés

Indicateur de distribution monétaire :

EC3 Coût des marchandises, matériaux et services achetés

EC4 Pourcentage de contrats payés selon les termes de leurs engagements, non compris les pénalités acceptées lors de la conclusion de ces contrats

Indicateur de flux monétaire :

EC5 Total de la masse salariale par zone géographique (salaires, retraites, autres avantages et indemnités de licenciements économiques inclus)

Indicateur de flux monétaire :

EC6 Distributions faites aux investisseurs, réparties en intérêts sur la dette et les emprunts et dividendes sur tous les types d'actions, avec indication de tout arriéré de dividende préférentiel

EC7 Augmentation/diminution du report à nouveau en fin de période

Indicateur de distribution monétaire :

EC8 Montant total des impôts de tous types réglés par pays

EC9 Subventions reçues par pays ou zone géographique

EC10 Dons faits à la communauté, société civile et autres groupes, répartis en donations en espèces et en nature par type de groupe

EC11 Répartition des fournisseurs par entreprise et par pays.

EC12 Total investi dans le développement d'infrastructures extérieures aux activités centrales de l'organisation.

EC13 Description des impacts économiques indirects de l'organisation

Performance environnementale

EN1 Total des matières premières utilisées, autres que le pétrole et l'eau

EN2 Pourcentage de matières premières utilisées qui sont des déchets (traités ou non traités) provenant de sources extérieures à l'organisation. Ceci fait référence à la fois au recyclage des produits à l'issue de leur cycle de vie et aux déchets industriels (tonnes, kg, volume)

EN3 Consommation directe d'énergie répartie par source primaire

Rapport (en joules) sur l'ensemble des sources d'énergie utilisées par l'organisation tant pour son propre usage que pour la production et la livraison de produits énergétiques (i.e électricité ou chauffage) à d'autres organisations

EN4 Consommation d'énergie indirecte

EN5 Consommation totale d'eau

EN6 Localisation et taille des terrains possédés, loués ou gérés dans des habitats riches en biodiversité

EN7 Description des principaux impacts sur la biodiversité des activités ou des produits/services de l'organisation dans des environnements terrestres, marins et d'eau douce

EN8 Émissions de gaz à effet de serre (CO₂, CH₄, N₂O, HFCs, PFCs, SF₆)

EN9 Utilisation et émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone

EN10 NO_x, SO_x, et autres émissions dans l'air, pertinentes par type

EN11 Volume total des déchets par type et destination

EN12 Déversements importants dans l'eau par type de déchet

EN13 Nombre et volume total des déversements importants de produits chimiques, huiles et carburants

EN14 Impacts significatifs sur l'environnement des principaux produits et services

EN15 Pourcentage du poids des produits vendus récupérable après usage et pourcentage effectivement récupéré

EN16 Incidents de/amendes pour non-respect de l'application de déclarations/conventions/traités internationaux, nationaux, régionaux et locaux sur des questions environnementales, en précisant le pays dans lequel se sont déroulées les opérations sujettes à sanction

EN17 Initiatives pour exploiter des sources d'énergie renouvelables et améliorer le rendement énergétique.

- EN18** Empreinte de consommation énergétique (c'est-à-dire, besoins énergétiques annualisés au long du cycle de vie) des principaux produits.
- EN19** Autres consommations d'énergie indirectes (en amont/en aval) et implications, telles que voyages d'affaires, gestions du cycle de vie des produits et utilisation de matériaux à forte intensité énergétique.
- EN20** Sources d'approvisionnement en eau et écosystèmes/habitats connexes fortement touchés par la consommation d'eau.
- EN21** Prélèvements annuels d'eau dans la nappe phréatique et en surface, en pourcentage de la quantité annuelle renouvelable disponible dans les sources d'approvisionnement.
- EN22** Volume total d'eau recyclée et réutilisée.
- EN23** Superficie totale des terrains détenus, loués ou gérés pour des activités de production ou d'extraction.
- EN24** Surface totale des terrains imperméables en pourcentage des terrains achetés ou loués.
- EN25** Impacts des activités sur les zones protégées et sensibles.
- EN26** Modifications des habitats naturels dues aux activités et pourcentage de terrains protégés ou restaurés
- EN27** Objectifs, programmes et prévisions de protection et de restauration des écosystèmes et espèces indigènes dans les zones touchées par les activités.
- EN28** Nombre d'espèces menacées figurant sur la Liste rouge de l'UICN et dont les habitats se trouvent dans des zones touchées par les activités.
- EN29** Unités de production exerçant ou prévoyant des activités à l'intérieur ou aux alentours de zones protégées ou sensibles.
- EN30** Autres émissions indirectes pertinentes de gaz à effet de serre.
- EN31** Production, transport, importation ou exportation de tous déchets jugés ""dangereux"" selon la Convention de Bâle, Annexes I,II, III, et VIII.
- EN32** Sources d'approvisionnement en eau et écosystèmes/habitats connexes fortement touchés par les rejets et écoulements.
- EN33** Performances des fournisseurs en regard des volets environnementaux des programmes et procédures décrits dans la section "Gouvernance et systèmes de management" (point 3.16).
- EN34** Description des impacts environnementaux significatifs liés aux modes de transport utilisés par l'organisation à des fins logistiques
- EN35** Dépenses environnementales par type
Explication des définitions utilisées pour les types de dépenses

Performance sociale

Emploi et de travail

- LA1** Répartition de la main-d'oeuvre par pays/zone géographique, par statut (employés/non employés), par type d'emploi (plein temps/temps partiel) et par contrat de travail (CDI, CDD ou temporaire).
Identification de la main-d'oeuvre partagée avec d'autres employeurs (agences d'intérim ou co-employeurs) par segment géographique
- LA2** Solde net de création d'emploi et niveau du turn-over par segment géographique
- LA3** Pourcentage d'employés représentés par des organisations syndicales indépendantes ou d'autres organisations représentatives fiables, par zone géographique ou pourcentage d'employés couverts par une convention collective par zone géographique
- LA4** Règlements et procédures impliquant l'information, la consultation et la négociation avec les employés lors de changements dans les opérations de l'organisation (par ex, restructurations)
- LA5** Pratiques en matière d'enregistrement et de déclaration des accidents du travail et maladies professionnelles, et manière dont elles se conforment au Code de l'OIT sur l'Enregistrement et la Déclaration des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles
- LA6** Description des Comités officiels d'hygiène et de sécurité regroupant des représentants des travailleurs et de l'encadrement et proportion des effectifs couverts par de tels Comités
- LA7** Accidents du travail classiques, journées perdues, taux d'absentéisme et nombre de décès au travail (y compris employés des sous-traitants)
- LA8** Description des règlements ou programmes relatifs au VIH/SIDA (sur le lieu de travail et au-delà)
- LA9** Moyenne des heures consacrées annuellement à la formation par employé et par catégorie d'employés (i.e dirigeants, encadrement, ouvriers, techniciens, administratifs, production et maintenance)
- LA10** Description de politiques ou programmes d'équité en matière d'emploi, ainsi que de systèmes de contrôle permettant de s'assurer de la conformité avec ces politiques et des résultats du contrôle

LA11 Composition de la direction générale et des instances dirigeantes de l'organisation (y compris le Conseil d'Administration), avec proportion femmes/hommes et d'autres indicateurs de diversité adaptés aux différences culturelles.

LA12 Prestations accordées aux employés en sus des obligations légales.

LA13 Représentation officielle des employés à la prise de décision ou à la gestion, y compris en matière de gouvernement d'entreprise.

LA14 Preuve du respect substantiel des Principes Directeurs (de l'OIT) concernant les systèmes de management de la sécurité et de la santé au travail.

LA15 Description des accords officiels signés avec les organisations syndicales ou d'autres représentants légitimes du personnel en matière de santé et de sécurité au travail ; proportion du personnel couvert par tout accord de ce type.

LA16 Description des programmes destinés à assurer l'employabilité continue du personnel et à gérer les fins de carrière.

LA17 Politique et programmes spécifiques de management des compétences ou de formation continue

Droits de l'homme

HR1 Description des règlements, directives, structure et procédures concernant les droits de l'homme relatifs aux opérations de l'organisation, y compris les mécanismes de contrôle et leurs résultats

HR2 Preuve de la prise en compte des impacts sur les droits de l'homme dans les décisions d'investissement et dans la sélection des fournisseurs et des sous-traitants

HR3 Description des règlements et procédures d'évaluation et de la performance relative aux droits de l'homme de la chaîne d'approvisionnement et des sous-traitants

HR4 Description de la politique globale et des procédures ou programmes de lutte contre la discrimination dans les activités, y compris les systèmes de contrôle et les résultats de ce contrôle

HR5 Description du règlement sur la liberté d'association avec explication sur la manière dont celui-ci s'applique dans l'ensemble de l'organisation, et négociation collective indépendamment de la législation locale et description des procédures/programmes pour permettre cette application

HR6 Existence et description d'un règlement interdisant le travail des enfants tel que défini par la Convention 138 de l'OIT avec explication sur la manière dont celui-ci est visible et appliqué et description des procédures/programmes permettant son application, y compris les systèmes de contrôle mis en place et les résultats de ce contrôle

HR7 Description de la politique visant à interdire le travail forcé et mesure dans laquelle cette politique est publiquement exposée et appliquée.

HR8 Formation du personnel aux règles et pratiques concernant tous les aspects relatifs aux droits de l'homme dans les activités de l'organisation.

HR9 Description des procédures d'appel, notamment mais pas exclusivement, en relation avec les droits de l'homme.

HR10 Description d'un règlement interdisant les représailles à l'encontre des salariés et d'un système confidentiel et efficace pour recueillir les plaintes (y compris ses impacts sur les droits de l'homme)

HR11 Formation aux droits de l'homme pour le personnel de sécurité, incluant le type de formation, le nombre de personnes formées et la durée moyenne de cette formation

HR12 Description des règlements/directives/procédures utilisées pour répondre aux besoins des autochtones

HR13 Existence d'une autorité ou de mécanismes de gestion des plaintes des minorités

HR14 Partage du revenu des activités provenant de zones réallouées aux communautés locales

Société

SO1 Description des politiques de gestion des impacts sur les communautés dans les zones affectées par les activités de l'organisation, y compris le système de contrôle et les résultats de ce contrôle

SO2 Description du règlement, des procédures et systèmes de gestion pour prévenir la corruption des employés et des sociétés appartenant à l'organisation

SO3 Description du règlement, des procédures et systèmes de gestion et des mécanismes de conformité relatifs à la gestion des lobbies politiques et des contributions financières à des partis politiques

SO4 Distinctions reçues en reconnaissance de la performance sociale, éthique et environnementale.

SO5 Montant des sommes versées aux partis politiques ou à des institutions dont la vocation première est de financer les partis politiques ou leurs candidats.

SO6. Décisions judiciaires relatives à des dispositions législatives antimonopoles et antitrusts

SO7. Description du règlement, des procédures, systèmes de gestion et mécanismes de conformité relatifs à la prévention des comportements anticoncurrentiels

Responsabilité face aux produits

PR1 Existence et description d'une politique de préservation de la santé et de la sécurité des consommateurs pour l'utilisation des produits et des services, avec description de la manière dont celle-ci est visible et appliquée et description des procédures/programmes relatifs à l'application de cette politique, incluant les systèmes de contrôle et les résultats de ce contrôle

PR2 Existence et description des règlements, procédures/systèmes et services de gestion relatifs à l'information et à l'étiquetage des produits

PR3 Description des règlements, procédures, systèmes de gestion et mécanismes de conformité portant sur le respect de la vie privée des consommateurs

PR4 Nombre et nature des cas de non-respect de la réglementation en matière de santé et sécurité des consommateurs; pénalités et amendes encourues pour ces infractions.

PR5 Nombre de plaintes déposées par des instances officielles de supervision ou de régulation des produits et services en matière de santé et de sécurité.

PR6 Respect de codes volontaires; labels ou distinctions décernés à l'organisation en matière de responsabilité sociale et/ou environnementale.

PR7 Nombre et nature des cas de non-respect de la réglementation en matière d'information du consommateur sur le produit et d'étiquetage des produits; pénalités et amendes encourues pour ces infractions.

PR8 Description de la politique, des procédures/systèmes de management et des mécanismes de contrôle concernant la satisfaction des clients; résultats des enquêtes de satisfaction.

PR9 Existence et description du règlement sur la publicité, des procédures et systèmes de gestion, et des mécanismes s'assurant de la conformité de la publicité avec le respect de normes et de codes volontaires. Identification des zones géographiques couvertes par ce règlement.

PR10 Nombre et type d'infractions aux législations sur le marketing et la publicité

PR11 Nombre de plaintes étayées concernant des atteintes à la vie privée du consommateur.

NRE

ART. 1^{ER} : Indicateurs sociaux

1. a. Effectif total
1. b. Plan de réduction des effectifs
2. Organisation du temps de travail
3. Rémunération
4. Relations professionnelles
5. Conditions d'hygiène et de sécurité
6. Formation
7. Emploi et insertion des travailleurs handicapés
8. œuvres sociales
9. Importance de la sous-traitance

ART. 2 : Indicateurs environnementaux

1. Consommation des ressources en eau
2. Mesures pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique
3. Démarche d'évaluation ou de certification
4. Mesures pour assurer la conformité de l'activité
5. Dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité
6. Existence de services internes de gestion de l'environnement
7. Montant des provisions et garanties pour risques
8. Montant des indemnités versées au cours de l'exercice en exécution d'une décision judiciaire
9. Eléments sur les objectifs que la société assigne à ses filiales à l'étranger sur les points 1 et 6 ci-dessus

Principes de l'OCDE

1. Contribuer aux progrès économiques, sociaux et environnementaux en vue de réaliser un développement durable.
2. Respecter les droits de l'homme des personnes affectées par leurs activités, en conformité avec les obligations et les engagements internationaux du gouvernement du pays d'accueil.
3. Encourager la création de capacités locales en coopérant étroitement avec la communauté locale, y compris les milieux d'affaires locaux, tout en développant les activités de l'entreprise sur le marché intérieur et sur les marchés extérieurs d'une manière compatible avec de saines pratiques commerciales.
4. Encourager la formation de capital humain, en particulier en créant des possibilités d'emploi et en facilitant la formation des salariés.
5. S'abstenir de rechercher ou d'accepter des exemptions non prévues dans le dispositif législatif ou réglementaire concernant l'environnement, la santé, la sécurité, le travail, la fiscalité, les incitations financières ou d'autres domaines.
6. Appuyer et faire observer des principes de bon gouvernement d'entreprise et mettre au point et appliquer de bonnes pratiques de gouvernement d'entreprise.
7. Élaborer et appliquer des pratiques d'autodiscipline et des systèmes de gestion efficaces qui favorisent une relation de confiance mutuelle entre les entreprises et les sociétés dans lesquelles elles exercent leurs activités.
8. Faire en sorte que leurs salariés soient bien au fait des politiques de l'entreprise et s'y conforment, en les diffusant comme il convient, notamment par des programmes de formation.
9. S'abstenir d'engager des actions discriminatoires ou disciplinaires à l'encontre de salariés qui auraient fait des rapports de bonne foi à la direction ou, le cas échéant, aux autorités publiques compétentes, concernant des pratiques contraires à la loi, aux Principes directeurs ou aux politiques de l'entreprise.
10. Encourager, dans la mesure du possible, leurs partenaires commerciaux, y compris leurs fournisseurs et leurs sous-traitants, à appliquer des principes de conduite des affaires conformes aux Principes directeurs.
11. S'abstenir de toute ingérence indue dans les activités politiques locales.

Principes du Global compact

Droits de l'homme

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ; et
2. À veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

Droit du travail

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
5. L'abolition effective du travail des enfants ; et
6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et
9. A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Indicateurs de la charte d'engagement du certificat DD « Lucie »

1. Respect des intérêts des clients et consommateurs
2. Préservation de l'environnement

3. Loyauté et responsabilité sur les marchés
4. Valorisation du capital humain
5. Respect des droits fondamentaux de la personne
6. Conjugaison des intérêts de l'entreprise avec l'intérêt général
7. Transparence du système de décision et de contrôle

Liste de quelques référentiels (non exhaustive)

ECOPASS S.A (www.ecopass.fr) : outil de diagnostic et d'évaluation des engagements et actions DD :

La Méthode FAR/DD (www.mfq.asso.fr) : outil d'aide à la prise en compte du DD

Le guide de la performance Globale (www.cjd.net) : outil de diagnostic et d'action vers le DD

Le livre vert de la commission européenne sur la RSE (<http://eur-lex.europa.eu/>) : Promouvoir un cadre européen pour la responsabilité sociale des entreprises

Q-RES Management model (www.gres.it) : norme italienne en matière d'éthique

L'Agenda 21 (<http://www.agenda21france.org/>) : programme d'action contre les inégalités et pour la préservation de l'environnement

AFAQ ISO 22000 (www.iso.org) : système de management de la sécurité alimentaire

Principe de conduite des affaires de la transparency internationale : <http://www.transparency.org>

Global GAP (www.globalgap.org) : certificat qui couvre le processus du produit certifié depuis les intrants agricoles

Caux Round Table Principles for Business (<http://www.cauxroundtable.org/>) : code de conduite axé sur la responsabilité mondiale des entreprises

Global Sullivan Principles (<http://www.globalsullivanprinciples.org/>) : ensemble de principes édictés par le révérend Leon H. Sullivan pour servir de guide aux politiques sociales, économiques, politiques et écologiques des entreprises

Ethical Trading Initiative (ETI) (<http://www.eti.org.uk/>) : code d'éthique britannique

Amnesty International: (<http://www.amnesty.org/ailib/aipub/1998/ACT/A7000198.htm>) Human Rights Principles for Companies

International Federation of Alternative Trade (IFAT) (<http://www.ifat.org/>) : commerce alternative

European Fair Trade Association (EFTA) (<http://www.eftafairtrade.org/>) : commerce équitable

Fairtrade Labelling Organizations International (FLO) (<http://www.fairtrade.net/>) : commerce équitable

The Fairtrade Mark (<http://www.gn.apc.org/fairtrade/>) : commerce équitable

Max Havelaar (<http://www.maxhavelaar.nl/english>): label de commerce équitable

Rattvisemarkt (<http://www.raettvist.se>) : label suédois de commerce équitable

DEKRA Ethics Award for exemplary ethical and social management :

<http://www.service.dekra.de/intertek/show.php3?id=33&nodeid=33&p=0& language=en& psmand=1>

Les principaux **Éco-labels** :

- Europe : Éco-label européen
- Allemagne : Ange Bleu

- Espagne : AENOR Medio Ambiente
- Pays Scandinaves : Cygne Blanc
- France : NF environnement
- Japon : Programme ÉcoMark
- Hollande : Stichting Milieukeur.

Articles, bibliographie, webographie

Article :

La Responsabilité Sociale des Entreprises mensuel « Qualitique » N° 174
 Comment agir face au changement climatique : journal énergies N° 13

Bibliographie :

Les industries alimentaires : AGEFORIA

Webographie :

www.ciia-c.com

<http://delicious.com/ciia>

Sites web de Recherches

<http://www.google.fr>

<http://fr.wikipedia.org>

<http://www.kompass.fr/>

<http://www.corporateregister.com/>

Sites web de Traduction

http://translate.google.fr/translate_t?hl=fr

<http://www.systran.fr/>

<http://www.oddcast.com>

Sites web des Entreprises

<http://www.biscuiterie-abbaye.com/association.html>

http://www.bel-group.com/rapports_annuels/2007/VF/RA_BEL_VF_2007.pdf

<http://www.editionsduboisbaudry.fr/bi/article.php?action=pa&id=38323>

http://www.doux.com/Usermedia/Rapport%20Doux_Fr-2006.pdf ;

http://www.ldc.fr/index.php/component/option.com_rapportsfinanciers/Itemid,184/

http://www.bonduelle.com/french/pdf/Rapport_developpement_durable_0506.pdf

<http://www.lactalis.fr/francais/groupe/valeurs/developpement.htm>

http://www.terrena.fr/rapport-annuel/RA_2007_Terrena.pdf

<http://www.demainlaterre.org/1-7-Nos-realisations.php>

<http://www.grandsmoulinsdeparis.com/>

<http://www.divinechocolate.com/about/story.aspx>

http://www.abf.co.uk/investors/reports/2007_report/downloads/2007_report.pdf

<http://tateandlyle.com/NR/rdonlyres/erdpl4rikj5l5cl27wixg62bjs5ekrgwokzucmcp4qikyemmpxw6b2aih7vxwmzy3r6oc7fpqppdrqonwotado5jlc/2007AnnualReportFinal.pdf>

<http://www.gruposos.com/web/uk/memoria/Memo2006/ANNUAL.pdf>

<http://www.audencia.com/actualites/actualite-seul/browse/3/article/25/ferrero-lance-un-concours-a-vocation-sociale-avec.html>

http://www.epode.fr/partenaires_parrainages/ferrero.html

http://www.eckes-granini.com/pdf/Eckes_Granini_Group_Annual_Report_2007_English.pdf

http://www.ebropuleva.com/ep/en/download/INFORMESOCIAL2006_ENG.pdf

<http://www.campina.com/english/News%20Campina/Documentation.aspx>

<http://www.aaco.com.au/upload%5C20071017091956697.pdf>

http://www.cargill.com/files/ca26169_cargill_citizenship_15l.pdf

<http://library.corporate-ir.net/library/13/130/130024/items/286654/Bunge2007AR-10K.pdf>

Etc.

Grilles synthétiques d'analyse

ENTREPRISES INITIATIVES (NORMLISEES OU INFORMELLES)	BISCUITERIE DE L'ABBAYE	BEL GROUPE	LA LAITERIE SAINT DENIS DE L'HOTEL
G.R.I (GLOBAL REPORTING INITIATIVES)			
EN18 Empreinte énergétique des produits		<p>Réduction de l'empreinte écologique : Le groupe a engagé dans ses 25 implantations industrielles dans le monde des investissements importants dans le sens de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • éliminer les transformateurs à base de pyralène, • installer des filtres réduisant de plus de la moitié les rejets de poussières dans l'atmosphère, • améliorer les installations d'épuration d'eau • éliminer totalement certains types de déchets. 	
LA17 management des compétences et formation continue		<p>La plateforme collaborative PACE : Une logicielle SAP collaborative dénommé PACE (Processus d'Accélération de la Collaboration d'Entreprise), capable de gérer l'ensemble des grands processus de l'entreprise a été mise en place et généralisée à tous les services de l'entreprise (supply-chain, production, finance, ventes ...). Il va ainsi permettre aux travailleurs de collaborer ensemble de façon efficace et performante.</p>	
PR1 Préservation de la santé et de la sécurité des consommateurs		<p>Moins de gras, moins de sel, mais plus de calcium : un bilan réalisé par le comité nutrition a montré qu'en 2007, la teneur en calcium du produit la vache qui rit® a augmenté de 22 % (+</p>	

		30 % pour La vache qui rit® Light) et que depuis 2000, la teneur en sel pour le même produit a baissé de 12 % (- 11 % pour La vache qui rit® Light).	
PR9 Règlements en matière de publicité		Un des premiers signataires de la Charte de l'Union des annonceurs (UDA) : La filiale française du groupe fait partie de l'une des premières entreprises à signer la Charte de l'Union des annonceurs (UDA) en faveur d'une communication responsable. Cette charte a pour but de donner une empreinte positive de la communication des entreprises à la société.	
	GC (GLOBAL COMPACT - PACT MONDIAL)		
9. initiatives en matière de technologies respectueuses de l'environnement		<p>- Une maison exemplaire : « La Maison de La vache qui rit® » qui est équipée d'un système de climatisation par pompe à chaleur et d'une toiture en membranes photovoltaïques pour limiter la consommation d'énergie est en cours de construction et sera inaugurée en avril 2009.</p> <p>- Concilier croissance et économie d'énergie : Le groupe a engagé des partenariats avec :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. l'École des Mines de Paris et EDF pour des études concernant la récupération de chaleur sur les rejets chauds 2. des industriels spécialistes des déchets pour réduire et valoriser à plus de 50 % les boues rejetées. 	
	PRINCIPES GENERAUX DE L'O.C.D.E		
10. initiative en matière de bon partenariat commercial avec les fournisseurs et sous-traitants		Politique de proximité : Cette politique a été mise en place pour améliorer la proximité avec les consommateurs et les distributeurs. Elle consiste à un redéploiement des moyens de production et des instances de prise de décision	

		au plus près des marchés. Elle a permis au groupe d'acquérir plus de flexibilité et de réactivité.	
	LOI NOUVELLE REGULATION ECONOMIQUE (NRE) FRANÇAISE		
	Indicateurs sociaux		
8. initiative en matière d'œuvres sociales		<p>- La Fondation d'entreprise Bel : Elle a pour vocation de participer au financement de projets pédagogiques favorisant les meilleurs comportements alimentaires des enfants et de soutenir des initiatives en faveur de la préservation de l'environnement.</p> <p>- Participation à la journée « Nez rouge » en Grande-Bretagne : Cette journée « Red Nose Day » organisée en Grande-Bretagne et qui a pour but de récolter des fonds pour lutter contre la pauvreté et les injustices sociales a vu la participation active des salariés de la filiale Bel UK qui se sont constitués volontaires pour donner le maximum d'informations au public et aux entreprises venus participer, afin de les encourager à faire des dons.</p>	<p>Participation des salariés au projet « entreprendre contre la pauvreté » (http://www.editionsduboisbaudry.fr/bi/article.php?action=pa&id=38323)</p> <p>En partenariat avec l'association Agrisud International, les salariés de la laiterie Saint Denis de l'Hôtel ont donné deux heures de leur temps de travail pour participer au financement du projet « entreprendre contre la pauvreté ». Ce projet qui a vu la participation d'autres partenaires qui ont fourni des matières premières (emballage, jus), la laiterie assumant les frais fixes et l'énergie, a permis de collecter 55.000 euros qui ont ensuite servi à financer la création de 69 micros exploitations maraîchères au Cambodge.</p> <p>Projet « ISTOUTI » pour la reconstruction de village au Sri Lanka : Sous l'impulsion de l'UDEL (union des entreprises de la Loire) la LSDH participe à la collecte de fonds pour la reconstruction d'un village de pêcheurs dévasté par le Tsunami sur la côte du Sri Lanka</p>
AUTRES INITIATIVES INDIVIDUELLES	Mise en place d'une association du personnel pour promotion du développement durable : cette association mise en place par une quinzaine de salariés et	- La politique d'accroissement externe : Cette politique consiste à acquérir d'autres marques de fromage pour le renforcement de l'implantation ou pour le développement du groupe dans de	- Entreprise test du référentiel AFAQ 1000 NR : La LSDH a ouvert ses portes aux évaluateurs de l'AFAQ pour leur permettre de vérifier la mise en application du

qui compte aujourd'hui des membres externes à l'entreprise utilise les moyens de communication de l'entreprise (site web) pour diffuser les actions réalisées telles que :

- l'achat de sacs biodégradables et compostables ;
- le cofinancement du contrat « kwh Equilibre » avec E.D.F ;
- l'achat de collecteur de piles et cartouches d'encre usagées ;
- l'organisation d'une après-midi « Découverte de l'entreprise » pour la classe de C.M.2 du regroupement pédagogique intercommunal Lonlay l'Abbaye/St Bomer les Forges ;
- l'organisation d'une randonnée pour découvrir la faune et la flore d'un site Naturel ;
- l'organisation d'un "marché du terroir" avec des producteurs et des artisans locaux ;
- le soutien à l'Association "Préservez Lonlay - Non au centre d'enfouissement" ;
- l'organisation, pendant la « Semaine du Développement Durable », de Portes Ouvertes en collaboration avec le Service Environnement des Communes du Domfrontais ;
- l'organisation lors de la « Semaine du Grenelle de l'Environnement » d'une conférence sur le réchauffement climatique ;
- le collecte de bouchons plastique et de bouchons liège.

nouveaux pays. On peut citer comme exemple l'achat des marques : Leerdammer, Boursin, Gervais, Shostka en Ukraine et Rouzaneh en Iran.

- Recettes pour enfants et jeunes adultes : Ce programme a pour but d'intéresser les enfants, jeunes adultes et gastronomes aux produits du groupe. Pour sa mise en œuvre, un partenariat a été signé avec le jeune chef cuisinier de la chaîne de télévision M6 (Cyril Lignac) pour qu'il apprenne à des enfants et jeunes adultes à élaborer des recettes faciles à réaliser qui sont ensuite publiées au dos des boîtes et sur le site www.kiri.fr.

référentiel AFAQ 1000 NR destiné à évaluer l'implication des entreprises en matière de développement durable (engagement, progression, maturité et excellence). Ce test a permis à l'AFAQ de vérifier l'applicabilité du référentiel et à la laiterie de pouvoir progresser dans la démarche du développement durable

- Echange entreprise/école : Ayant ouvert ses portes à des élèves de 1ère année de l'ECG et les ayant permis de faire un cours dans l'une de leur salle de réunion, la LSDH a voulu favoriser les échanges école/entreprise et à permettre aux élèves de mieux s'imprégner.

- Traitement de l'eau et valorisation de la boue : L'eau rejetée des usines est traitée dans les stations d'épuration, le boue qui en est tiré est ensuite valorisé comme engrais dans les exploitations agricoles voisines (230 tonnes de matière sèche/an)

ENTREPRISES INITIATIVES (NORMALISEES OU INFORMELLES)	Le groupe DOUX Volaille / France Remarque : L'expression développement durable ne figure ni dans le site web ni dans le rapport d'activité 2006 mais, j'ai noté quelques actions qui iraient dans ce sens	Le groupe BONDUELLE Légume / France	LDC (LAMBERT DODARD CHANCEREUL) Volaille / France Remarque : L'expression développement durable ne figure ni dans le site web ni dans le rapport d'activité 2006 mais, j'ai noté quelques actions qui iraient dans ce sens
LA5 système d'enregistrement des accidents du travail et maladies professionnelles,		- Pour la limitation des accidents de travail un indicateur de calcul appelé « taux moyen de fréquence des accidents de travail » a été mis en place. $TMFAT = \frac{[\text{Nombre d'accidents avec arrêt} \times 1000000]}{[\text{Nombre d'heures travaillées}]}$ Les objectifs qui ont été fixés sont : Un TMFAT inférieur 20 pour l'entreprise et inférieur à 10 par usine	
LA6 les comités d'hygiène et de sécurité		- Un comité de pilotage de la démarche DD composé de 13 personnes a été mis en place	
LA12 Prestations supplémentaires accordées aux employés	- Un accord a été signé avec les organisations syndicales pour la mise en place d'un Plan d'Epargne Entreprise (PEE)	- Des opérations d'analyse des maladies liées aux troubles Musculo Squelettiques (TMS) ont été menées dans les sites du groupe - Des opérations "nutrition-santé" ont été lancées dans le but de sensibiliser les salariés sur l'importance de l'alimentation sur la santé.	- Mise en place d'un Plan Epargne Entreprise qui permet aux salariés de devenir des actionnaires du Groupe *- Le groupe associe ses salariés aux résultats en leur distribuant des montants en guise de participation et d'intéressement.
LA14 systèmes de management de la sécurité et de la santé au travail.			- Pour réduire les maladies professionnelles et les accidents du

			<p>travail, le groupe a mis en place une fonction « sécurité Groupe » pour garantir et animer la sécurité au sein de chaque site</p>
<p>LA17 management des compétences et formation continue</p>		<p>- L'Institut Pierre et Benoît Bonduelle (université interne) distribue des programmes de formation au personnel dans le but d'améliorer leur mobilité afin d'assurer leur stabilité. Les principaux modules de formation organisés en 2006 sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le management, les démarches de progrès et la sécurité • Le sertissage, l'appertisation, les techniques d'ensachage • L'accueil, la compréhension de langues étrangères • Le marketing, la négociation, la qualité et la sécurité alimentaires • La finance, outil de gestion et système d'information <p>- Une formation est distribuée aux chefs de plaine pour faciliter le travail d'accompagnement des agriculteurs</p>	<p>- Pour anticiper les changements et évolutions du personnel, le groupe a mis en place des politiques de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, de recrutement de nouveaux talents, de dialogue, d'organisation des travailleurs en groupes et de consultation individuel régulière</p>
<p>PR1 Préservation de la santé et de la sécurité des consommateurs</p>	<p>- un dispositif complet et informatisé de traçabilité a été mis en place à tous les niveaux de l'élevage jusqu'au produit fini, en passant par les aliments des volailles.</p> <p>- En France comme ailleurs, les agents de la Direction des Services Vétérinaires font des contrôles avant et au cours de l'abattage pour s'assurer du parfait état sanitaire des produits.</p>	<p>- La technique du flashage utilisées pour le traçage des produits fabriqués et des matières premières a permis de réduire le temps de traçabilité dans 83 % des sites</p> <p>- Des conférences – débats à l'attention du public ont été organisées sur des thèmes tels que les risques liés au rajout de sel sur les plats, comment consommer 5 fruits et légumes par jour ? Pourquoi marcher 30 minutes par jour ? ...</p>	<p>- Un audit nutritionnel des recettes a été engagé en 2006 dans le souci d'améliorer leur qualité et leur apport énergétique</p> <p>- Une charte nutritionnelle a été mise en place dans le Groupe pour illustrer l'engagement en matière de qualité et de communication.</p>

		<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'une Semaine de sensibilisation sur les maladies cardiovasculaires, - la Fondation Louis Bonduelle a mené une campagne de promotion de la consommation de légume auprès des enfants - Les chercheurs du groupe mènent des travaux dans le sens de la limitation des risques allergènes - Une étude de projet intitulée « présence du sel dans les produits » a permis au groupe d'établir un état des lieux et d'engager un processus de reformulation 	
PR2 Information et étiquetage des produits			- En matière de communication , le groupe permet aux consommateurs de consulter sur Internet et à partir de l'emballage, toutes les informations concernant la ferme où a été élevée la volaille du produit
PR6 Distinctions pour Responsabilité sociale et/ou environnementale		- La démarche développement durable et la politique de réduction des émissions de CO2 ont reçu une distinction de Carbon Disclosure Project ,	
GC (GLOBAL COMPACT - PACT MONDIAL)			
7. politiques de précaution environnementale ;			- En matière de valorisation des déchets et de prévention des risques environnementaux le Groupe a mis en place des programmes d'audit et de contrôle des sites, de recherche de nouvelles filières de recyclage pour les

			déchets plastiques, de réutilisation des déchets organiques et de valorisation des résidus.
9. initiatives en matière de technologies respectueuses de l'environnement	- Le Groupe a développé un modèle exclusif de bâtiment baptisé Louisiane qui possède plusieurs caractéristiques bénéfiques pour le développement des volailles : lumière naturelle, ventilation naturelle et ambiance régulée par un automate		- Le Groupe a initié des investissements dans le sens de l'utilisation des énergies alternatives comme le biogaz dans le but d'améliorer son bilan énergétique
PRINCIPES GENERAUX DE L'O.C.D.E			
6. bonnes pratiques en matière de gouvernement d'entreprise.	- Un Code d'éthique , indiquant les règles de conduite à observer, les comportements à adopter ou à éviter, a été mise en place à l'attention de tous les salariés du Groupe et des filiales (ouvrier comme dirigeant)		
7. initiatives en matière d'amélioration de la relation de confiance dans les secteurs d'activité	- Les éleveurs reçoivent des conseils et informations sur les techniques d'élevage et sur l'application des recommandations des autorités publiques compétentes. Des visites sont organisées régulièrement (tous les 10 jours en moyenne) et avant chaque date d'abattage	- Mise en place d'une charte d'approvisionnement dans laquelle les agriculteurs sont invités à appliquer de l'agriculture raisonnée - Dans le Nord de la France, le groupe Bonduelle participe au réseau de surveillance mise en place par le Service de la Protection des Végétaux . Ce réseau, composé d'agriculteurs formés à l'identification des parasites de culture, suit l'évolution des contaminations en utilisant des indicateurs d'observation ou des pièges spécifiques. - Le groupe travaille avec les experts du CTCPA (centre technique de la conservation des produits agricoles) de l'Institut Pasteur et des autres instances professionnelles pour renforcer les contrôles microbiologiques des produits les plus sensibles et améliorer les	- Dans le cadre de sa politique de garantie, de transparence et de communication, pour afficher la différence de ses produits et promouvoir tous les acteurs de la filière avicole française, le groupe appose le logo « filière française » sur chacun de ses produits - Malgré la baisse du chiffre d'affaires des exportations pour raison de fermeture des frontières à la volaille à cause de la grippe aviaire, le groupe a décidé de maintenir le niveau des dividendes par soucis de récompenser la fidélité et la confiance des actionnaires

		<p>méthodes de nettoyage des zones de production les plus exposées</p> <p>- Le groupe a signé un partenariat avec l'Institut Pasteur de Lille pour obtenir des publications scientifiques leur permettant d'avancer dans la connaissance nutritionnelle des légumes</p>	
<p>10. initiative en matière de bon partenariat commercial avec les fournisseurs et sous-traitants</p>	<p>- Dans le cadre de son partenariat avec les éleveurs, le groupe a mis en place une Charte Qualité Sanitaire et Environnementale</p> <p>- le Programme de revalorisation des contrats d'élevage et de valorisation du parc d'élevage. Il consiste à la :</p> <ul style="list-style-type: none"> • revalorisation des contrats des éleveurs « Dinde » de 12%, • mise en place d'une enveloppe de 3 millions d'euros pour les éleveurs « Poulet » <ul style="list-style-type: none"> • 1/3 pour la revalorisation des contrats • 2/3 pour l'incitation à la production • la mise en place d'une enveloppe de 2 millions d'euros sur une période de 5 ans, pour l'aide à l'installation et/ou la reprise d'élevage par des jeunes 	<p>- Bonduelle fait la promotion des bonnes pratiques de certains de ces producteurs. C'est le cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'un producteur de salades frisées situé en PACA (France) qui surveille de près les risques de lessivage de ses apports d'engrais azoté vers les nappes phréatiques ; pour cela, il utilise des amendements organiques, des engrais à diffusion lente et des cultures intermédiaires qui piègent les nitrates. • Des producteurs de maïs doux situés dans le Sud-Ouest de la France qui se sont adressés à un industriel pour valoriser les déchets en aliments de bétail • De "L'exploitation d'Ernest" située en Catalogne (Espagne) qui s'est engagée dans une démarche de certification ISO 14001 pour la prise en compte de l'environnement dans la culture de légumes. • De l'exploitation de M. Eugène Puche située en Picardie (France) qui produit des épinards, des pois et des haricots verts qui est qualifiée Agriculture 	

		<p>Raisonnée et Quali'Terre qui, souhaitant maintenir son capital d'exploitation pour le transmettre à son fils a développé des techniques favorisant l'observation de ses parcelles avant toute intervention et l'enregistrement systématique de toutes les opérations effectuées. De même, il a décidé d'accueillir régulièrement des groupes de visiteurs et de presse pour les sensibiliser à sa démarche d'agriculteur raisonné.</p> <p>- une technique culturale permettant d'améliorer la qualité des jeunes carottes destinées à la surgélation a été partagée avec les producteurs situés sur la zone côtière du Pas-de-Calais (France).</p>	
	LOI NOUVELLE REGULATION ECONOMIQUE (NRE) FRANÇAISE		
Indicateurs sociaux			
4. initiatives améliorant les bonnes relations professionnelles	- Pour faciliter l'intégration des nouvelles équipes commerciales GMS , un formateur leur est affecté pour la visite des sites de production et l'accompagnement sur le terrain pendant une durée de 7 semaines.	- Dans le cadre du programme "santé au travail" , une semaine des 5 légumes a été organisée à l'attention du personnel . Pour l'année 2006, le thème qui a été retenu était : "Comment élaborer un casse-croûte équilibré selon son poste de travail". Les principales activités de cette semaine sont : <ul style="list-style-type: none"> • Projection de films d'information • Tests de goût • Initiation au stepper • Calcul de l'IMC (indice de masse corporelle) • Quiz nutrition : "Questions pour un Champignon" • Distribution de dépliants réalisés sur les 	

		<p>sujets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • “Découvrir les légumes avec la Fondation Louis Bonduelle” • “L’activité physique” : les bénéfices d’une vie active • “Fruits et légumes : 5 par jour” : les bénéfices Nutritionnels • “La semaine des 5 légumes... ou comment changer un peu son quotidien” avec des recettes de sandwiches et repas équilibrés <p>- Le groupe a mis en place un réseau interne de partage des bonnes pratiques. Les principales activités du réseau sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le contrôle des consommations d’eau et d’énergie par les comités de pilotages • L’organisation de journées techniques sur des thèmes tels que la gestion des ressources naturelles, le développement durable, la détermination des besoins en énergie et ingénierie • La réalisation d’audits internes pour identifier les bonnes pratiques et axes de progrès et pour faire le suivi et l’évaluation des progrès réalisés • L’organisation, par le réseau environnement, d’échanges sur le bilan des campagnes, les axes du développement durable, le traitement de l’eau, l’étude des produits chimiques, des rejets et éléments traces 	
Indicateurs environnementaux			
1. Consommation d’eau		- En matière de réduction des consommations d’eau , le groupe à mis en œuvre un certain nombre de pratiques tels	- Un audit approfondi de la gestion de l’eau réalisé en 2006 a permis au groupe de dégager plusieurs axes d’amélioration

		<p>que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le comptage dans les ateliers et la surveillance des ratios ; • La sensibilisation du personnel au gaspillage ; • Le bridage des débits ; • La simplification des réseaux, • La réorganisation des équipes de nettoyage • Le réajustement des fréquences de nettoyage ou de vidange • La Recherche et le développement de nouveaux process visant à optimiser les consommations d'eau par rapport au nettoyage et à la sécurité alimentaire des produits. • Etc. 	
3. Démarche d'évaluation ou de certification	<p>- Un plan de contrôle des matières premières et produits finis est appliqué dans chaque usine avec l'utilisation de la méthode HACCP (Hazard Analysis and Critical Control Points)</p> <p>- Chaque site fait l'objet de contrôles et de certifications régulières assurées par des organismes extérieurs et indépendants (par exemple IFS ou BRC) mandatés par le Groupe, les autorités publiques ou les clients</p>	<p>- La norme ISO 9000 / 2000 a été utilisée pour piloter la démarche DD</p> <p>- Pour améliorer la prise en compte des risques allergènes liés aux produits, le groupe a mis en place une charte allergène dans les sites et une politique de certification au référentiel IFS (International Food Standard) est en cours de déploiement</p>	- Obtention de la certification 14001
AUTRES INITIATIVES PERSONNELLES (NON VALORISEES COMME DU DD MAIS ALLANT QU'A MEME DANS CE SENS)	<p>- Pour assurer le bien-être des animaux, la densité d'élevage est suivie et est adaptée en fonction des stades de développement et des saisons</p>		<p>- L'acquisition des deux sociétés concurrentes Charmilles et ELEFA a permis au groupe de s'ouvrir aux marchés des cailles et des pigeonceaux en devenant ainsi le n°1 du marché français pour le premier et le n°3 pour le deuxième ; (EC12)</p> <p>- Dans le cadre de son expansion, le</p>

groupe s'est implanté dans les marchés espagnol et polonais avec l'**acquisition de DROSED**, le N°1 polonais de la volaille (EC12)

- Le groupe a décidé de **développer sa filière œuf** c'est dans ce cadre qu'il a acquis la société « OEuf Landais » et va créer une structure commerciale nommée OVALIS dédiée à ce secteur. (EC12)

ENTREPRISES INITIATIVES (NORMLISEES OU INFORMELLES)	DIVINE CHOCOLATE LTD (CHOCOLATIER / GRANDE BRETAGNE)	ASSOCIATED BRITISH FOODS PLC (PRODUITS AGRICOLES / GRANDE BRETAGNE)	BAER Rapport 2005 – 2006 :
G.R.I (GLOBAL REPORTING INITIATIVES)			
LA12 Prestations supplémentaires accordées aux employés		- Mise en place du “ Health & social care programme ” pour offrir des soins de santé gratuite aux employés et à toute leur famille en charge - Politique d'aide à l'éducation : des matériels scolaires, bourses, subventions et prêts sont accordés aux familles des employés	
HR2 les droits de l'homme dans le choix des investissements, fournisseurs et sous-traitants		Le Code de responsabilité des fournisseurs permet, à l'issus d'un audit montrant des lacunes en matière de droit de l'homme et de conditions de travail, de mettre en place un programme d'amélioration conduisant à la conformité	
PRINCIPES GENERAUX DE L'O.C.D.E			

<p>10. initiative en matière de bon partenariat commercial avec les fournisseurs et sous-traitants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture du capital à la coopérative Ghanéenne des producteurs de cacao « Kuapa Kokoo » - admission de deux représentants permanents dans le conseil d'administration, - implication dans la gestion administrative et financière de l'entreprise - organisation d'une réunion annuelle sur 4 au Ghana 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un programme « building local relationship » d'assistance, de formation en gestion et en marketing au profit des artisans boulangers d'Amérique latine - Programme d'aide financière aux microprojets d'irrigation des populaires du Swaziland - Programme « joint venture » : pour impulser le développement de la production de betterave dans la région fertile du nord-est de la chine, une société à participation « joint venture » a été mise en place - Un programme « Commerce équitable » a été mise en place avec des producteurs de canne à sucre du Malawi et du Zimbabwe. La prime réalisée avec ce programme permet de financer des projets de développement tels que l'approvisionnement en eau potable, en médicaments, en électricité et la construction de cliniques de santé communautaire au profit des producteurs 	
<p>LOI NOUVELLE REGULATION ECONOMIQUE (NRE) FRANÇAISE</p>			
<p>Indicateurs sociaux</p>			
<p>2. initiatives en matière d'organisation du temps de travail</p>			<p>Politique de conciliation famille et travail : Cette politique consiste au développement des offres de postes à temps partiel (même parmi les cadres) tout en maintenant pour les titulaires de ces postes les mêmes prestations et possibilités de formation continue que les personnels employés à temps plein</p>
<p>8. initiative en matière d'œuvres sociales</p>		<p>Programme ACH supports breast cancer</p>	

	<p>charity : Ce programme permet, avec l'achat de produits ACH ou la proposition de recettes, d'offrir un montant de 250 000 \$ à la charité Susan G Komen pour le traitement du cancer du sein</p>	
<p>AUTRES INITIATIVES INDIVIDUELLES</p>	<p>- En tant que membre du code de conduite ETI (Ethical Trading Initiative) l'entreprise a mis en place un vaste réseau d'auteurs internes et externes pour auditer et aider les fournisseurs à se conformer à cette initiatives</p> <p>- Programme de visites surprises aux fournisseurs : Ce programme permet de faire des visites d'audit à des fournisseurs sans les avertir afin de s'imprégner de la situation réelle des usines des fournisseurs</p> <p>- Plan de continuité des activités : Programme d'assurance pour prévenir les risques de pertes financières et les incendies</p> <p>- Programme d'entretien des infrastructures : ce programme a été mise en place pour l'entretien des infrastructures et il varie en fonction des conditions du marché et des prévisions de ventes</p> <p>- Projet de construction de grand barrage au Swaziland pour augmenter la superficie des terres irriguées</p>	<p>Programme de recrutement des seniors : Il consiste au recrutement de personnes âgées de plus de 50 ans à cause de leur plus forte motivation, de leur ouverture et de la richesse de leur expérience.</p>

<p style="text-align: center;">ENTREPRISES</p> <p>INITIATIVES (NORMLISEES OU INFORMELLES)</p>	<p style="text-align: center;">TATE & LYLE Sucrerie / GB</p>	<p style="text-align: center;">Grupo SOS Produits agricoles / Espagne</p>	<p style="text-align: center;">Ferrero Chocolatier, confiserie /Italie</p> <p>Remarque : le groupe n'a pas rapporté ses actions DD mais a pris des initiatives dans ce sens</p>
G.R.I (GLOBAL REPORTING INITIATIVES)			
<p>HR14 Partage du revenu avec les communautés locales</p>		<p>- Le groupe a initié un Programme de développement local en Tunisie pour appuyer les femmes en situation difficile</p>	<p>- Un concours de projets à vocation sociale dénommé « Feeling » a été organisé par le Groupe Ferrero en partenariat avec l'Ecole de Management Audencia dans le but de participer à la réalisation du meilleur projet qui répond le mieux aux besoins urgents des personnes en situation difficile.</p> <p>- Ferrero participe financièrement à la réalisation des projets initiés par l'Association "Les enfants de la Terre" au profit des enfants malades</p>
<p>SO4 Distinctions pour performance sociale, éthique et environnementale</p>		<p>- Nefta, la filiale tunisienne du groupe a remporté le prix « solidarité sur le lieu de travail » décerné par la Fundación CODESPA</p> <p>- En Novembre 2006, le groupe a reçu un prix décerné par la coopérative CODESPA récompensant l'entreprise qui a le plus œuvrée à l'amélioration des conditions de vie des deux catégories de personne les plus vulnérables à savoir les femmes et les enfants. Le prix a été remis par le Prince des Asturies</p>	
<p>PR1 Préservation de la santé et de la sécurité des consommateurs</p>		<p>- Le groupe soutien l'initiative DRECE, qui est un programme espagnol de recherche sur les liens qui</p>	<p>Pour limiter la consommation de confiserie par les enfants, le groupe a</p>

		<p>existent entre les maladies cardiovasculaires et les habitudes alimentaires</p>	<p>toujours décidé de leur proposer des produits conditionnés dans de petites portions et emballés individuellement. De même, le groupe s'est engagé à ne diffuser aucun message publicitaire dans les émissions pour enfants à cause de leur incapacité de discerner la fiction de la réalité.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le groupe soutient les programmes de recherche fondamentale réalisés dans les Universités, Instituts Nationaux, ... relatifs à la prévalence de l'obésité - Le groupe soutient les programmes français et belge de prévention de l'obésité infantile EPODE et Viasano
PR8 Satisfaction des clients		<ul style="list-style-type: none"> - Le Groupe a mis en place un site web intitulé, «Le Sojasol Empire » (www.elimperiosojasol.com) pour donner aux consommateurs des informations sur le soja, ses produits dérivés, ses modes d'utilisation, ses avantages, en plus d'articles sur les bonnes pratiques de soin, santé et bien-être avec des sections spécifiques dédiés au yoga, shiatsu et Feng-Shui - Le groupe a organisé un atelier de nutrition à l'endroit des écoliers afin de leur offrir des renseignements sur les méthodes alimentaires méditerranéennes 	
PR9 Règlements en matière de publicité		<ul style="list-style-type: none"> - Le Groupe est partenaire de l'association « Autocontrol » d'auto régulation de la communication commerciale 	
GC (GLOBAL COMPACT - PACT MONDIAL)			

7. politiques de précaution environnementale ;	- Le groupe a mis en place un plan stratégique pour l'environnement et un plan d'action dont les objectifs principaux sont : veiller au respect de la législation environnementale, mettre en œuvre des pratiques de gestion visant à améliorer la performance environnementale, communiquer l'engagement et les efforts réalisés par le Groupe en matière d'environnement, inclure les facteurs environnementaux dans toutes les stratégies, plans et processus du groupe	
9. initiatives en matière de technologies respectueuses de l'environnement	<p>- Le groupe a lancé un projet d'installation d'une usine de fabrication de biodiesel d'une capacité de production de 200.000 tonnes par an à Andújar (Jaén)</p> <p>- Dans la raffinerie d'huile d'Alcolea, le groupe a mis en place un nouveau procédé physique permettant d'éliminer totalement l'acide contenu dans l'huile d'olive. Les avantages de ce nouveau procédé sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduction des déchets (par rapport à la méthode chimique) • Absence de déchets toxiques par rapport à la méthode chimique • économie d'énergie <p>- Le groupe a décidé de remplacer la chaudière à vapeur de l'usine de Andújar par une nouvelle chaudière fonctionnant à l'huile de tournesol qui rejette moins de CO2 et de particules</p> <p>- Pour diminuer ses émissions de composés organiques volatils (COV) résultant de l'extraction d'huile des graines, le groupe applique une méthode de seconde distillation de l'hexane afin de procéder à sa récupération</p>	

PRINCIPES GENERAUX DE L'O.C.D.E			
1. progrès en matière de développement durable.		<ul style="list-style-type: none"> - Un plan d'action intitulé « Engagement à l'excellence » a été mis en œuvre pour faciliter et harmoniser la démarche développement durable du groupe - Pour afficher son engagement dans la démarche développement durable, le groupe a adhéré à la « Fundación Entorno », qui est le représentant résident de WBCSD 	
4. politique en matière de formation du personnel		<ul style="list-style-type: none"> - En 2006, le groupe a organisé une session de formation sur la responsabilité sociale des entreprises à l'endroit des opérateurs et gestionnaires 	
6. bonnes pratiques en matière de gouvernement d'entreprise.		<ul style="list-style-type: none"> - En plus du code de conduite général qui traite des questions relatives à l'environnement, au personnel, aux clients, consommateurs et fournisseurs, le groupe a mis en place un code d'éthique et de conduite spécifiquement dédié au marché boursier et au marché à terme de l'huile d'olive 	
7. initiatives en matière d'amélioration de la relation de confiance dans les secteurs d'activité		<ul style="list-style-type: none"> - Le groupe a adhéré à l'association « Fundación N Empresa y Sociedad » dont l'objectif est d'aider les entreprises à améliorer leur politique sociale et à la diffusion de cette politique au niveau du public - Pour améliorer sa politique d'information aux actionnaires, investisseurs et autres shareholders, le groupe a mis en place un numéro vert et une adresse mail qui leur est spécifiquement dédié (900 505 000, accionistas@gruposos.com). - À l'occasion de l'achat de l'entreprise italienne 	<ul style="list-style-type: none"> - En président le Syndicat français de la Chocolaterie, le groupe s'est engagé à mobiliser tous les acteurs impliqués dans la prévention de l'obésité (individus, collectivités locales, Etat et entreprises).

		<p>Carapelli Firenze, le groupe avait organisé une journée de rencontre spécialement dédié aux investisseurs intitulé « Investors' Day »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Groupe a mis en place un nouveau service spécialement dédié aux clients intitulé CAS (Customer Attention Service) afin de centraliser la gestion globale des clients - Le groupe participe au programme de financement de la recherche sur les différents aspects de l'huile d'olive, mené par l'Instituto Nutrizionale Carapelli 	
8. Initiative en matière d'information du personnel		- Un brainstorming collectif a été organisé pour avoir l'avis du personnel sur le sujet : quel meilleur système d'organisation pour réussir, avec succès, la stratégie actuelle du groupe	
10. initiative en matière de bon partenariat commercial avec les fournisseurs et sous-traitants		- Création d'une joint-venture avec Tetra Pak nommée Tetra Recart TM pour la fabrication d'emballage pour olives de table. Cet emballage a la même propriété que les emballages de tétra pack (fait à base de papier recyclable, obtenu à partir du label gestion durable des forêts, ...)	
	LOI NOUVELLE REGULATION ECONOMIQUE (NRE) FRANÇAISE		
Indicateurs sociaux			
3. politique en matière de rémunération		- Le groupe applique, pour 11% du personnel, un système de rémunération qui varie en fonction des objectifs et résultats atteints	
4. initiatives améliorant les bonnes relations professionnelles		- Le groupe a initié le projet « Atelier de réconciliation » pour permettre aux dirigeants et employés de réfléchir sur comment concilier travail et vie familiale. Cette réconciliation a permis de	

		trouver certaines solutions comme : la possibilité de remplacer les retards du matin par des heures de pause, la possibilité pour les employés disposant de téléphone et d'ordinateur portable de travailler à domicile en cas de grève ou circulation difficile, le remplacement de certains voyages par des vidéoconférences	
7. initiative en matière d'emploi et insertion des travailleurs handicapés		- Le groupe a mis en place un Programme d'intégration destiné à soutenir l'emploi des personnes souffrant d' handicap . Ce programme concerne le recrutement de ces personnes, l'apport de soutien aux agences spécialisées (AFANIAS, APROSUB et la Down's Syndrome Foundation), la réalisation d'investissement facilitant l'accès aux membres du personnels et visiteurs concernés, ...	
8. initiative en matière d'œuvres sociales		- Envoie de 21 tonnes de vivres aux zones touchées par le tremblement de terre au Pérou - Le groupe apporte un appui financier et logistique à la Fondation FESMAI créée par le Président en faveur de l'enfance et de la famille dans les pays en voies de développement. Les principales actions de cette fondation sont : - la récupération des enfants abandonnés - la lutte contre la malnutrition infantile - la lutte contre l'analphabétisme, le travail et la prostitution des enfants Le personnel participe bénévolement aux manifestations qu'organisent la Fondation - Le programme d'aide à la nourriture a pour objectif de collecter des produits alimentaires pour les offrir aux enfants et familles en difficulté dans les pays en voies de développement	- Le groupe a initié un programme social au Cameroun dans le but de soutenir l'éducation des enfants et des adolescents.

		<ul style="list-style-type: none"> - Le groupe a acheté des produits réalisés par l'association des parents et tuteurs des jeunes handicapés mentaux pour une valeur de 23.515 euros - Le groupe dispose d'un Programme d'aide alimentaire dont l'objectif est de répondre aux besoins des populations pauvres en faisant don de ses produits 	
Indicateurs environnementaux			
3. Démarche d'évaluation ou de certification		<ul style="list-style-type: none"> - Le groupe a entamé une démarche globale de certification à la norme ISO 9001 : 2000 - Le groupe a réalisé un audit environnemental afin de faire certifier son usine de production d'huile d'olive (Carbonell) à la norme ISO 14001 : 2006 - Le groupe a organisé des diagnostics environnementaux dans ses installations nouvelles du Pays-Bas et d'Italie. Cette dynamique devrait se prolonger pour celles du Maroc et de la Tunisie. 	
4. Mesures pour assurer la conformité de l'activité		- Un système d'audits intégrés a été mis en place pour gérer la conformité du groupe avec les normes en matière de qualité, sécurité alimentaire, protection de l'environnement, prévention des accidents du travail et respect du code de conduite.	
AUTRES INITIATIVES PERSONNELLES (VALORISEES COMME FAISANT PARTIE DE LA DEMARCHE DD)		- Dans sa démarche d'expansion , le groupe a acheté deux grandes entreprises italiennes spécialisées dans les huiles végétales : Minerva Oli et Carapelli Firenze en plus des marques Friol , (huile végétale utilisés pour la friture) et Lassie (riz néerlandais)	- Ferrero France a sponsorisé le Festival du film sur le « Développement durable » organisé par l'association étudiante « Eidos » des étudiants d'Audencia

- Le groupe a lancé une **nouvelle marque** Blue Ribbon au USA pour renforcer ses marques de riz américains (ARI) Adolphus et Comet
- Le groupe a **acquis en 1996 des plantations de riz** en Guyane français
- La groupe a **acheté l'entreprise Arrocerá del Trópico SA** de production de riz mexicain
- Le groupe dispose d'une **entreprise de production de riz au Portugal**, qui développe les marques Lorisa et Saludaes
- Le groupe fabrique et commercialise des **biscuits**, sous le nom de marque Cuétara,
- **Démarrage d'une nouvelle unité de production de biscuit au Mexique** pour le développement de la marque Tosta Rica
- Pour renforcer sa **politique de diversification industrielle**, le groupe s'est lancé dans la fabrication et la commercialisation d'olives de table
- En 2006, **le Groupe a lancé une marque de vinaigre** Louit fabriqués à partir de pommes cultivées écologiquement, exempts de pesticides et d'engrais
- Le groupe s'est lancé dans la fabrication de **sous produits** comme des **farines protéiques** obtenus à partir d'huile de tournesol et utilisés comme aliments pour animaux et un antioxydant « le **Squalène** », largement utilisé dans l'industrie pharmaceutique et cosmétique.
- Le groupe offre aux **étudiants des stages en**

technique de gestion dans ses filiales étrangères afin de créer un vivier de futurs managers

- Les **perspectives de développement de la filière huile d'olive** sont bonnes puisque les prévisions de consommation données par l'International Olive Oil Council (IOOC) en 2005/2006 (2,67 millions de tonnes) ont dépassé la production mondiale (2,60 millions de tonnes) à cause de l'inquiétude des consommateurs par rapport aux huiles grasses.

- Le groupe a remporté le «**TOP 2006 des prix** » décerné chaque année par le magazine Distribución Actualidad et récompensant le meilleur lancement de produit de l'année précédente

- Le Groupe **collabore avec l'université de Las Palmas** aux îles Canaries sur des projets éducatifs de recherche et développement

- Le Groupe a signé des **accords de partenariats avec des universités et écoles de commerce** (ICADE, Instituto Empresa, IESE, Instituto Internacional de San Telmo, MEED, Instituto de la Empresa Familiar, d'Espagne, et la Northeastern University des USA) pour offrir des stages aux étudiants, participer à l'organisation de séminaires, conférences, forums, ateliers, ...

- Le Groupe participe au **programme intitulé « entreprises membres du Parlement »** piloté par l'association Círculo Empresarios (Espagne) qui a pour objectif de créer un cadre de concertation, de dialogue, de débat et de rencontre entre les députés, sénateurs et entrepreneurs sur des questions relatives aux difficultés que rencontrent ces derniers

		<ul style="list-style-type: none"> - En Mars 2006, le Groupe a remporté le prix de la meilleure entreprise exportatrice espagnole décerné par IMEX et Fortis banque - En Octobre 2006, le Groupe a remporté la catégorie « plus forte croissance » du prix Roland Berger « Best of European Business » - En Novembre 2006 la société mère Sos Cuétara a reçu le prix de la meilleure entreprise alimentaire d'Espagne décerné par le ministère espagnol de l'Agriculture, des Pêches et de l'alimentation 	
<p>AUTRES INITIATIVES PERSONNELLES (NON VALORISEES COMME DU DD MAIS ALLANT QU'A MEME DANS CE SENS)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un nouveau « centre de recherche sur la santé » dont l'objectif est de se focaliser sur les recherches relatives à la santé gastro-intestinale, au métabolisme des glucides, à l'obésité, au diabète et aux troubles cardio-vasculaires - Un budget de 4 millions € est prévu pour mettre sur pied un nouveau centre européen pour le bien-être et la nutrition à Lille. Ce centre aura pour mission de développer de nouveaux ingrédients relatifs au bien-être et à la nutrition, dans les domaines des boissons, des produits laitiers, de la boulangerie et des plats cuisinés - Réalisation d'une joint-venture avec DuPont une start-up américaine qui s'est spécialisée dans la fabrication de produits innovants à partir de matières premières renouvelables comme le maïs. Les produits issus sont utilisés dans la confection de textiles, tapis, bouteilles en plastique, avec une application directe dans la cosmétique et les fluides 		<ul style="list-style-type: none"> - En Géorgie, le groupe a décidé de doubler sa capacité de production en acquérant 2000 hectares de plus pour la production de noisettes en plus de la construction d'une usine pour leur traitement - La construction d'une nouvelle usine de confiserie est prévue à Vladimír (Russie)

dégivrant

- Un **contrat d'exclusivité et de partage des bénéfices** a été signé avec la MICROBIA Precision Engineering Inc, une filiale pharmaceutique basée au USA et spécialisée dans la fabrication de technologie microbienne efficace, pour développer la fermentation des sous-produits issus des intrants renouvelables.

- Dans sa stratégie d'expansion, le groupe a **mis en place un fonds intitulé « Tate & Lyle Ventures capital fund »** (fonds de capital-risque) pour investir dans la recherche fondamentale universitaire et dans le financement de start-ups en phase de développement

- En 2006, l'entreprise **à mise en place un panel de 6 experts venant des mondes industriel et universitaire** appelé « Groupe consultatif de recherche » pour passer en revue le portefeuille R&D et donner leur avis sur les applications futures des technologies de pointe

- Le groupe a annoncé la mise en place d'un budget de 4,5 millions £ sur une période de cinq ans pour appuyer la création, au King's College de Londres, d'un nouveau **centre de recherche sur le lien qui existe entre la nutrition et la santé**

<p style="text-align: center;">ENTREPRISES</p> <p>INITIATIVES (NORMLISEES OU INFORMELLES)</p>	<p style="text-align: center;">ECKES GRANINI Jus de fruits / Allemagne</p> <p>Remarque : le groupe n'a pas rapporté les initiatives menées en matière de citoyenneté d'entreprise mais sa filière française a mené des actions allant dans ce sens</p>	<p style="text-align: center;">Ebro Puleva SA Produits agricoles / Espagne</p>	<p style="text-align: center;">Campina Laiterie / Pays Bas</p> <p>Remarque : C'est en 2008 que le groupe a décidé de détailler les initiatives prises en matière de RSE par ailleurs ils ont mis quelques actions allant dans ce sens :</p>
G.R.I (GLOBAL REPORTING INITIATIVES)			
EC10 Dons offerts			- Le groupe a lancé, à travers ses marques « Groene koe et Zuiver Zuivel » un programme intitulé « Cows for Africa » dont le but est de récolter des fonds pour l'achat de vaches au profit de familles africaines
EN28 espèces menacées touchées par les activités.			- En 2006, Campina a signé un accord avec le Fonds mondial pour la nature l'engageant a ne pas utiliser de soja produit dans des habitats naturels riches en biodiversité, comme dans la forêt amazonienne.
SO4 Distinctions pour performance sociale, éthique et environnementale		- Le service de prévention des risques professionnels de la division laitière a obtenu la reconnaissance du gouvernement de la Grenade pour la collaboration qu'il mène avec les pompiers et les services d'autoprotection des personnes	- En Novembre 2007, Campina a reçu le prix «Ei van Columbus» du gouvernement néerlandais et son équivalent européen « European Business Awards for the Environment » récompensant les meilleurs initiatives sociales en matière de produits, services et technologies innovants
PR1 Préservation de la santé et de la sécurité des consommateurs	- La traçabilité des produits étant une priorité absolue du groupe, Eckes-Granini France utilise les logiciels « Labbase » et « LOGYS » pour assurer la parfaite traçabilité des produits en amont et en aval	- Le groupe dispose d'un systèmes de contrôle de la qualité basé sur les bonne pratiques de fabrication (BPF) qui existent en matière de manipulation, emballage, entreposage et transport des produits frais ; il application aussi les normes qui existent en	

		matière de qualité : HACCP, ISO 9001:2000, IFS, BRC (British Retail Consortium) et DS (Danish standard) et fait appel souvent à des experts indépendants pour des évaluations régulières	
PR8 Satisfaction des clients		- Le groupe a mis en place un site web (www.pulevasalud.com) spécialement dédié à l'information des consommateurs en matière de santé, nutrition et bien-être, avec la contribution de grandes sociétés médicales espagnoles qui garantissent la qualité des informations données dans le site. La sollicitation dont ce site fait l'objet lui a valu d'être classé par Alexa (une entreprise américaine de classement des sites web les plus visités dans le monde) parmi les sites de nutrition et santé en langue espagnole les plus visités sur le Internet	
	GC (GLOBAL COMPACT - PACT MONDIAL)		
7. politiques de précaution environnementale ;		- Chaque année, ECKES Granini France fait le classement des impacts environnementaux de ses produits et activités afin d'identifier les actions prioritaires à mener dans le sens de la maîtrise de la consommation d'eau, de la réduction des déchets et du traitement des eaux usées.	
9. initiatives en matière de technologies respectueuses de l'environnement		- Pour améliorer la maîtrise du traitement des eaux usées, ECKES Granini France a mis en place une station d'épuration biologique dans son site de Sarre-Union	
	PRINCIPES GENERAUX DE L'O.C.D.E		
1. progrès en matière de développement durable.		- La filiale française du groupe a mené une politique de rationalisation de l'utilisation d'eau . Cette initiative leur a permis d'aboutir à une	

	<p>réduction de sa consommation de 35 % en cinq ans</p> <p>- L'amélioration de l'outil de production et la sensibilisation du personnel au tri sélectif dans les bureaux comme dans les usines ont permis à la filiale française du groupe de pouvoir revaloriser plus de 85 % des déchets.</p>		
<p>4. politique en matière de formation du personnel</p>		<p>- 656 employés de la division laitière ont reçu en 2006, des formations internes et externes pour une durée totale 12.005 heures dans les domaines de l'administration, du droit, des finances, des marchés, du système d'information, IT, ressources humaines, prévention des risques</p> <p>- La division sucre a réalisé 155 actions de formation qui ont vu la participation de 1.650 personnes en 2006 pour une durée totale de 17.400 heures sur les thèmes du recyclage, de la qualité, de l'environnement, de la prévention des risques professionnels, des changements organisationnels, etc.</p> <p>- La division de riz, a offert à plus de 40% de sa main-d'œuvre des cours de formation sur les thèmes de la santé et de sécurité.</p> <p>- En raison de la dimension internationale du groupe, des stages de formation en langue sont souvent organisés en Espagne, Pologne et Hongrie</p> <p>-En 2006, le groupe a dépensé plus de 1 million d'euros pour la formation de son personnel</p>	

6. bonnes pratiques en matière de gouvernement d'entreprise.		- Si les comptes sont approuvés par l'assemblée générale du groupe, les administrateurs reçoivent en guise d'émoluments 2,5% du bénéfice total des comptes consolidés	
7. initiatives en matière d'amélioration de la relation de confiance dans les secteurs d'activité		- le groupe s'est doté d'un Code de conduite qui détaille des règles stables de conduite à tenir envers les employés, fournisseurs, clients, actionnaires etc.	- Campina participe aux travaux de réflexion menés par la Round Table on Responsible Soy (RTRS) - Le groupe a participé à l'élaboration, par le Conseil national de coopération pour l'agriculture et l'horticulture (NCR), d'un code de conduite pour les coopératives dont l'objectif est d'améliorer l'esprit d'entreprise coopérative
10. initiative en matière de bon partenariat commercial avec les fournisseurs et sous-traitants	- Eckes-Granini France a signé un partenariat d'exclusivité emphytéotique avec la coopérative JUCOOP-ALSACE pour l'achat de toute la récolte. Cependant le Directeur de la coopérative fait la remarque suivante : « Même si les pommes ne sont pas toujours vendues à un aussi bon prix que sur le marché, ce partenariat offre l'avantage d'écouler la récolte quoi qu'il arrive »		- À partir de 2008, le groupe a décidé de se ravitailler exclusivement chez les fournisseurs néerlandais dont les polices d'assurance ont été validées par des experts agréés
LOI NOUVELLE REGULATION ECONOMIQUE (NRE) FRANÇAISE			
Indicateurs sociaux			
4. initiatives améliorant les bonnes relations professionnelles		- Le groupe développe dans plusieurs de ses filiales des politiques sociales allant dans le sens de : assurance médicale privée, assurance vie, assurance accident et invalidité, épargne retraite, subventions médicales, aides au repas scolaires des enfants, bourses d'études, etc.	

8. initiative en matière d'œuvres sociales	<p>- La fondation Ebro Puleva participe au financement des projets allant dans le sens de l'amélioration de la formation professionnelle des travailleurs handicapés.</p> <p>- Des accords de partenariats ont été signés avec des instituts de formation pour permettre à leurs étudiants de bénéficier de plusieurs bourses d'études et des stages de formation à l'intérieur du groupe</p> <p>- Le groupe a mis en place une fondation dont les principaux domaines d'activités sont : le don de nourriture, appui au projets favorisant l'intégration des handicapés, le développement de la coopération avec les pays du tiers monde et la promotion de projets permettant le développement socio-économique des zones géographiques dans lesquels le Groupe opère.</p> <p>- La Fondation a signé un accord de partenariat avec la Fédération espagnole des banques alimentaires (FESBAL) pour gérer et distribuer les produits offerts</p> <p>- En 2006, la Fondation a participé financièrement à la réalisation des projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Un premier pas vers l'autonomie à la maison » initié par l'Association Cedown et qui consistait à aménager une cuisine dans l'association afin d'améliorer l'autonomie des enfants atteint du syndrome de Down en matière de nourriture, préparation des repas, acquisition des 	<p>- En partenariat avec la Croix-Rouge néerlandaise, le groupe a lancé le programme « Klus Contact » dont le principe est d'inciter les jeunes élèves à effectuer, pour d'autres personnes, certaines tâches quotidiennes comme tondre des pelouses, remplacer des ampoules électriques, aider à faire des courses, ... en échanges de points d'étude qui seront par la suite offerts à des personnes souffrantes d'handicaps ou de maladies chroniques leur permettant ainsi de participer à des programmes de stages sociaux</p> <p>- Au Vietnam, le groupe a participé à un projet initié par la Croix-Rouge et visant à ravitailer sept villages en eau potable</p>
--	--	--

attitudes de sécurité et d'hygiène, ...

- « Formation en restauration » initié par la Fondation Juan XXIII et qui consistait à la création d'un atelier de cuisine pour des personnes âgées de 18 ans ou plus et **atteintes d'handicaps mentaux**,
- « former avant d'intégrer » initié par la Fondation Jean XXIII dans le but de **former des personnes handicapées mentales** afin de faciliter ultérieurement leur intégration dans la vie active.
- « Stela » initié par la Fondation Madrid Down Syndrome dans le but de faciliter **l'intégration des personnes handicapées** dans la société et dans la vie active
- « Toi, moi, nous » initié par l'association des Volontaires pour la vie dans le sens **d'offrir une occupation extra scolaire à des enfants** issus d'un milieu fortement atteint de chômage, délinquance, marginalisation et toxicomanie

- **Pour lutter contre la famine** la Fondation a envoyé des nourritures dans les écoles, pépinières et garderie d'enfants du Malawi, Sierra Leone et Congo

- En Sierra Leone, la Fondation a financé l'achat d'un tracteur dans le cadre d'un projet

		<p>agricole qui a pour but de faciliter l'intégration des enfants soldats dans la société</p> <p>- Au Malawi, la fondation a participé au financement d'un programme de développement de vergés dans le but d'améliorer la productivité agricole et la survie des communautés les plus défavorisées</p> <p>- A Goma (Congo) la fondation participe à la construction d'une école qui va accueillir 400 enfants issus de milieu défavorisé (orphelins, vagabonds, ...)</p> <p>- En 2006, le groupe a sponsorisé l'équipe d'Espagne qui a participé à la coupe de l'Amérique pour un montant de 3.100.000 euros en plus de les doter d'aliments fonctionnels enrichis et adaptés aux besoins des sportifs hommes et femmes</p>	
Indicateurs environnementaux			
3. Démarche d'évaluation ou de certification	<p>- La norme ISO 14001 et l'agrément SMEA (Système communautaire de management environnemental et d'audit) sont les deux outils que la filiale française du groupe ECKES Granini France SNC a choisi pour appliquer sa démarche de respect de l'environnement</p> <p>-La recherche de l'excellence en matière de qualité a conduit la filiale française d'ECKES Granini à réaliser des audits périodiques du système qualité. Des indicateurs ont été ainsi mis en place pour suivre et vérifier les méthodes et actions entreprises afin de pouvoir les améliorer</p>		

4. Mesures pour assurer la conformité de l'activité			- Le groupe dispose d'un système interne d'assurance qualité « Campina Farm Milk Quality Assurance » au Pays Bas et a intégré les systèmes d'assurance qualité qui existent en Allemagne « Qualitäts - Management QM Milch » et en Belgique « Integrated Milk Quality Assurance IKM »
---	--	--	--

ENTREPRISES	<u>AUSTRALIAN AGRICULTURAL COMPANY (AAO)</u>	<u>CARGILL INC</u> Viande, produits agricoles et pharmaceutiques / USA	<u>BUNGE</u> Produits agricoles / USA
INITIATIVES (NORMLISEES OU INFORMELLES)			Remarque : C'est en 2008 que le groupe a décidé de rapporter les activités menées en matière de citoyenneté d'entreprise. Mais, j'ai souligné quelques initiatives allant dans ce sens
G.R.I (GLOBAL REPORTING INITIATIVES)			
EC3 achats et investissements			- Les grands investissements menés par le groupe sont : <ul style="list-style-type: none"> • construction d'une nouvelle raffinerie au Canada, • construction de terminaux portuaires au Brésil et en Argentine • augmentation de la capacité de production de l'usine de phosphate du Brésil • installation d'une nouvelle meunerie au Brésil • augmentation de la capacité de production de la sucrerie brésilienne • construction de deux nouvelles usines de transformation de graines

			<ul style="list-style-type: none"> • oléagineuses en Espagne, • augmentation de la capacité de production de l'usine brésilienne de fabrication d'engrais, d'acides phosphorique et sulfurique • construction de nouvelles raffineries et augmentation de la capacité de production des installations oléagineuses de Europe de l'Est. • investissement dans plusieurs projets d'énergie renouvelable en Amérique du Nord et en Europe. • augmentation de la capacité de production d'oléagineux en Russie et en Ukraine.
EN6 Habitats riches en biodiversité		En Papouasie-Nouvelle-Guinée Cargill a signé un partenariat avec l'ONG Conservation International pour enquêter sur le milieu naturel le plus propice pour le développement de la population de papillons QABB (Queen Alexandra Birdwing Butterfly)	
EN16 amendes pour non-respect de l'environnement			- En 2005, Bunge a été condamné à payer des taxes pour non respect de l'environnement dans deux de ses usines de production d'huile situées au Brésil. Le groupe a décidé de les fermer.
EN18 Empreinte énergétique des produits	Empreinte énergétique : Une étude sur l'impact des utilisations d'énergie et d'eau tout le long de la chaîne de production de viande a été confiée à l'University of New South Wales et à l'Australian		

	Greenhouse Office		
EN21 eau renouvelable disponible dans les sources	Le programme forage Budgeting a permis, sur des années, d'élaborer une cartographie des zones susceptibles d'accueillir un forage dans les pays du golf de Queensland.		
EN22 recyclage et réutilisation de l'eau	Programme de limitation des évaporations d'eau : il a pour objectif de limiter les fortes évaporation dues au stockage prolongé de l'eau servant à engraisser le bétail. Il consiste à la location d'aquifère, à l'aménagement de forage, à l'aménagement de canaux pour permettre aux animaux de boire et au versement immédiat de cette eau dans les champs d'irrigation		
LA8 lutte contre le VIH/SIDA		<p>- Au Honduras, Cargill travaille avec l'ONG WISHH (World Initiative on Soy in Human Health) dans le cadre d'un programme novateur d'amélioration de la santé nutritive des enfants et des personnes vivant avec le VIH</p> <p>- Pour lutter contre la propagation du VIH dans les plaines d'Oro en Papouasie-Nouvelle-Guinée où Cargill exploite une plantation d'huile de palme qui emploie 2.700 personnes dans une population de 19.000 habitants, une collaboration a été trouvée avec le Département national de la santé et la Banque asiatique de développement, pour soutenir l'éducation à la santé dans les écoles, rénover les dispensaires et offrir des formations sur le VIH aux agents de la santé</p>	
LA15 santé et sécurité au travail		- Au Paradip en l'Inde où Cargill vient de	

		construire une raffinerie oléagineuse, la culture de sécurité et de respect de la vie humaine mise en place ont été tellement strict, que sur 2,1 millions d'heures effectuées par 1.500 personnes contractées sur place, seul 6 incidents de premiers soins ont été signalés	
PR6 Distinctions pour Responsabilité sociale et/ou environnementale		- En 2006, l'association Bio Economic Research (Bio-ERA) a nommé Cargill comme l'un des chefs de file mondial en matière de lutte contre la grippe aviaire	
	GC (GLOBAL COMPACT - PACT MONDIAL)		
4. lutte contre le travail forcé ou obligatoire		- Pour soutenir la lutte contre le travail forcé au Brésil , Cargill demande à ses fournisseurs d'acier des USA et de Taiwan de certifier que le bois qu'ils utilisent dans leur système de production ne provient pas d'entreprises brésiliens qui pratiquent du travail forcé	
5. lutte contre le travail des enfants		- Au Ghana, dans 30 communautés de la région d'Ashanti, Cargill, en partenariat avec l'ONG CARE, a lancé des programmes de sensibilisation sur le travail des enfants et de leur maintien à l'école - Dans le cadre d'un plan mondial de lutter contre le travail abusif des enfants dans les secteurs du cacao et des industries du chocolat, Cargill est en phase de mettre en place, en Afrique de l'Ouest, un système de certification qui va dans ce sens	
9. initiatives en matière de technologies respectueuses de l'environnement		- Pour réduire ses émissions de GES et augmenter son crédit carbone, Cargill a développé une technologie de	

		<p>conditionnement des biogaz (particulièrement le méthane) contenu dans l'eau des lagunes et de sa transformation en carburant qu'il utilise par la suite dans ses usines de transformation de chaudière</p> <p>- Un autre exemple de l'amélioration de l'empreinte carbone est la mise en place d'une bio mousse à base de soja très sollicitée par les fabricants de meubles et d'automobiles</p> <p>- Cargill a mis sur le marché de nouveaux produits drivés reconnus écologiques comme NatureWorks ® et Ingeo ®. Ces polymères biodégradables fabriqués à partir du maïs sont utilisés dans la fabrication d'emballages rigides et flexibles, pour le premier et dans l'habillement ou l'ameublement, pour le deuxième</p>	
PRINCIPES GENERAUX DE L'O.C.D.E			
7. initiatives en matière d'amélioration de la relation de confiance dans les secteurs d'activité		<p>- Pour partager ses expériences en matière de sécurité alimentaire, le groupe a envoyé deux de ses responsables chargés de la sécurité à Shanghai pour animer un séminaire sur la sécurité alimentaire au profit des gestionnaires et responsables assurance qualité des entreprises partenaires</p> <p>- Lorsque la maladie de la grippe aviaire provoqué par la souche H5N1 a fait son apparition en Asie, le groupe a mis en place un consortium mondial d'experts pour élaborer des outils de formation à l'endroit des petits éleveurs de volaille, sur les causes de la maladie, ses symptômes et son mode de</p>	<p>- Le groupe participe activement aux initiatives menés par : le groupe brésilien de travail sur le soja (Brazilian Soy Working Group), la RRS (Roundtable on Responsible Soy), la RTSB (Round Table on Sustainable Biofuels), le GRI (Global Reporting Initiative)</p>

transmission

- Organisation de séminaires de formation sur la grippe aviaire en Thaïlande et en Chine

- Sponsorisation du projet mené par l'ONG Technoserve en Mozambique et qui a pour objectif d'informer les éleveurs sur les risques de la grippe aviaire sur eux, leurs familles, leurs oiseaux et leurs moyens de subsistance

- Lorsque la Thaïlande a subi le premier décès humain dû à la grippe aviaire, Cargill a organisé des séminaires de formation à l'endroit des fonctionnaires sur la manière de mener une réaction rapide et immédiate et a fait don d'un grand nombre de trousseaux d'analyse

- Pour améliorer la collaboration dans la lutte contre la grippe aviaire, un accord de partenariat a été signé entre Cargill, McDonald et le gouvernement thaïlandais

- Un partenariat a été signé avec la « Wildlife Conservation Society » pour réaliser une étude sur la transmissibilité de la grippe aviaire entre les animaux, les hommes et la faune et pour apporter son appui à la surveillance de la grippe aviaire et des autres maladies des espèces sauvages.

- Pour renforcer la confiance avec les producteurs roumains, Cargill a entrepris des actions qui vont dans le sens de leur permettre à mieux connaître la détermination des cours mondiaux des produits et à mieux assimiler les modes de calcul des prix locaux

- En Inde, Cargill a mis en place des « SaathiTM centres » qui sont des entrepôts ruraux qui assurent aux producteurs pour leurs produits :

- des analyses scientifiques de leur qualité
- des informations transparentes sur la détermination des prix
- des pesages précis
- et des paiements immédiats en espèces.

Contrairement à ce qui se passait sur les marchés traditionnels où les prix ne sont pas affichés et les produits jugés sur une simple inspection visuelle au lieu de tests scientifiques

- Cargill participe avec les producteurs, les ONG et autres partenaires de l'industrie à l'initiative « Keystone Center's Sustainable Ag » qui est un cercle de réflexion sur la mise en place d'une agriculture durable qui répond au besoin du présent tout en améliorant la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins par :

- l'augmentation de la production pour répondre aux besoins nutritionnels du futur tout en réduisant les impacts sur l'environnement
- l'amélioration de la santé humaine par l'offre de produits alimentaires sûr et riches en nutriments
- l'amélioration de la situation sociale et du bien-être économique des communautés agricoles

- Cargill participe aux initiatives engagées par les ONG, industriels, représentants de gouvernements, associations professionnelles,

		<p>groupement de producteurs, qui va dans le sens de rendre la production agricole mondiale responsable et durable. Parmi ces initiatives on peut citer : la Round Table on Responsible Soy (RTRS), la Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO), la Better Sugar Initiative (BSI), l'initiative pour l'agriculture durable du Centre Keystone (the Keystone Center's Sustainable Agriculture Initiative).</p>	
<p>10. initiative en matière de bon partenariat commercial avec les fournisseurs et sous-traitants</p>		<p>- Pour aider les agriculteurs à faire de la reforestation, Cargill a signé un partenariat avec l'ONG « The Nature Conservancy » pour des démonstrations de reboisement</p> <p>- Dans toute l'Afrique, Cargill applique des pratiques de commerce équitable avec ses 90.000 producteurs de coton, leur offre des appuis techniques, des micro-crédits et organise chaque année des réunions et sessions de formation</p> <p>- En Côte d'Ivoire et au Cameroun le partenariat entre Cargill et l'Institut européen pour la coopération et le développement a permis la mise en place de 40 fermes scolaires familiales pour le développement de la culture du cacao dans les communautés</p> <p>- Au Brésil, Cargill ayant fait l'objet de critiques virulents pour son achat du soja produit par les agriculteurs forestiers de l'Amazonie, a mis en œuvre des initiatives pour essayer de trouver une solution à ce problème complexe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • procéder à la restauration d'un vieux terminal portuaire situé sur le fleuve pour éviter la construction de routes à travers la forêt 	

		<ul style="list-style-type: none"> • Jouer un rôle facilitateur entre les fonctionnaires de l'Etat et les agriculteurs • aider les exportateurs de soja à mieux s'organiser pour faire face au moratoire de deux ans donnés aux agriculteurs forestiers de soja • appuyer le gouvernement et les ONG à mettre en place une cartographie de suivi des écosystèmes de la forêt. Ceci a permis de définir des zones cultivables et des zones réservées • Appuyer les agriculteurs forestiers à se conformer au code forestier brésilien qui leur demande de participer au rétablissement de la forêt et à sa préservation 	
	LOI NOUVELLE REGULATION ECONOMIQUE (NRE) FRANÇAISE		
	Indicateurs sociaux		
4. initiatives améliorant les bonnes relations professionnelles		<ul style="list-style-type: none"> - Sur recommandation du Conseil nord américain pour la diversité, Cargill a mis en place deux programmes de mentor : un pour les femmes et un autre pour les non cadres - Dans les plantations de Sun valley en Angleterre, Cargill offre des cours d'anglais aux nouveaux travailleurs étrangers qui viennent de pays non anglophone pour faciliter leur intégration - Dans certaines usines de production d'aliments de bétail et de transformation de viande des USA, Cargill demande aux gestionnaires d'apprendre l'espagnol pour faciliter la communication avec les employés et parallèlement, les travailleurs ont accès 	

		gratuitement à des cours d'anglais sur le site web	
5. initiatives en matière d'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité		<ul style="list-style-type: none"> - La technique de la pasteurisation par vapeur, empruntée à l'industrie, a été appliquée par les ingénieurs de Cargill dans le cadre de la lutte contre l'agent pathogène E. coli, (sécurité) - Plus récemment, la technique du lavage à l'acide lactique suivi du balayage par aspirateur à vapeur a été adoptée dans les installations du groupe. Cela a permis de réduire considérablement la présence de l'E. coli sur les carcasses d'animaux et a permis d'augmenter la production de viande bovine. 	
8. initiative en matière d'œuvres sociales		<p>Cargill appui le « Global Foodbanking Network » (réseau mondial des banques alimentaires) dans ses activités au Ghana et au Mexique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cargill investit chaque année plus de 16 millions de \$ pour soutenir les programmes relatifs à la nutrition, à l'accès à l'eau potable et à une éducation de qualité pour les enfants. Il a signé à cet effet un partenariat avec le Programme alimentaire mondial (PAM). - Entre 2002 et 2006, Cargill a contribué à hauteur de 2 millions de dollars pour appuyer le programme de la PAM relatif au déparasitage et à l'alimentation scolaire dans certaines parties de l'Amérique centrale et en Afrique. - En 2007, Cargill a annoncé la mise en place d'un budget de 3 millions de dollars sur une 	

		<p>période de trois ans, pour appuyer les programmes d'hygiène, de distribution d'aliment et de médicaments vermifuges en Indonésie et pour la construction de 125 nouveaux puits d'eau potable dans des écoles</p> <p>- Cargill soutien les programmes menés par la fondation CDC (Centers for Disease Control), l'Association American School Health, et la National Institute on Media and the Family relatifs à la promotion de l'éducation au bon choix alimentaire et à la pratique de l'activité physique dans les écoles au Royaume-Uni et les États-Unis.</p> <p>- Cargill dispose de plusieurs programmes de financement des activités communautaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le programme de soutien des projets communautaires • Le fonds cargill de soutien aux actions citoyens • Les fonds détenus par les 225 « Cargill Cares Councils » situés en Asie, en Afrique, en Europe et du Nord et en Amérique du Sud et attribués aux initiatives de développement communautaires 	
Indicateurs environnementaux			
3. Démarche d'évaluation ou de certification		<p>- Mis en place un réseau d'expert pour offrir des formations en matière de sécurité et de respect de la norme HACCP (Hazard Analysis and Critical Control Point) aux 200 partenaires agricoles du monde.</p> <p>- Généralisation du dispositif HACCP à toutes les installations du groupe.</p>	

		<ul style="list-style-type: none"> - Adhésion à la norme « Codex Alimentarius » élaborée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et Organisation mondiale de la santé - Cargill a adhéré au programme Growers TM qui a pour mission de gérer la traçabilité des graines et de mettre en réseau les producteurs et les utilisateurs - Cargill exploite des plantations de palme en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée et est un membre de l'initiative RSPO (Roundtable on Sustainable Palm Oil). 	
<p>AUTRES INITIATIVES PROPRES</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Système de surveillance électronique des niveaux d'eau : ce dispositif de surveillance électronique des niveaux d'eau à a été mise en place à Goonoo dans le golf de Queensland - Système de conversion des données UHF en CDMA : ce système permet d'avoir des données plus fiables pour connaître le niveau d'humidité du sol à Goonoo. - L'ensilage : méthode développée dans le cadre de la lutte contre la sécheresse à Wylarah sur la rivière Balonne à Surat. Les produits ainsi récoltés à 70 % de maturité sont ensuite stockés pour servir comme fourrage. Ce procédé permet d'obtenir un maximum de rendement à partir d'une utilisation minimum d'eau - Systèmes télémétriques de surveillance des eaux : Ces systèmes offrent la possibilité de surveiller la quantité d'eau utilisée par le cheptel et de déterminer le niveau de performance des sites. 	<ul style="list-style-type: none"> - Au Vietnam, Cargill est entrain de mettre en place une nouvelle industrie de cacao pour impulser sa production dans le milieu rural. - En Thaïlande, une industrie primitive de tapioca est en cours de revitalisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Le groupe a une politique de diversification très importante. Il détient des parts dans plusieurs entreprises du monde et dans des secteurs variés: SOLAE, une joint venture créé avec la société DuPont pour développer la recherche biotechnologique, la production et la distribution de protéines de soja et des lécithines AGRI-Bunge, LLC est la filiale du groupe qui exploite les terminaux céréaliers situés sur le fleuve Mississippi. Diester Industries International S.A.S. : le groupe détient des parts dans cette filiale de SOFIPROTEOL, un établissement financier français spécialisée dans le développement des produits oléagineux et protéagineux Biofuels Company of America, LLC : une usine de transformation de soja en biodiesel

- système d'aération profonde des soles

- Développement des Zones de broutage : Cette technique essayée chez certains exploitants sera généralisée puisqu'elle a permis une amélioration de la production de viande

- AAcO's strategic weed control program : Ce programme de lutte contre les mauvaises herbes est axé spécifiquement sur 3 espèces : l'acacia épineux, le Parkinsonia et le rubbervine. Des barrières, physiques et naturelles comme l'utilisation de chèvres et de chameaux pour les manger, ont été mises en place.

Bunge-Ergon Vicksburg, LLC : usine de production d'éthanol

Southwest Iowa Renewable Energy, LLC : usine de production d'éthanol

Renewable Energy Group, Inc : usines de transformation d'oléagineux en biodiesel aux USA

EcoFuel SA : usine de production de biodiesel en Argentine.

Biodiesel Bilbao S.A. usine de production de biodiesel en Espagne.

Huelva Belts SL : société qui participe à la construction et de gestion du transport maritime du port de Huelva (Espagne)

Biocolza-Oleos E Farinhas de Colza S.A : usine de transformation d'huile de colza en biodiesel au Portugal.

Fosbrasil SA : Société chimique brésilienne qui travaille à la transformation de l'acide phosphorique utilisé dans l'alimentation des animaux en acide phosphorique consommable par l'homme

Bunge Maroc Phosphore S.A : industrie marocaine de production d'engrais phosphorique

Saipol S.A.S. : une joint-venture créée avec SOFIPROTEOL pour la transformation d'oléagineux en huiles végétales

Harinera La Espiga, S.A. : une meunerie mexicaine mise en place avec le partenariat des groupes : Grupo Neva, S.A. et Cerrollera, S.A.

<p style="text-align: center;">ENTREPRISES</p> <p>INITIATIVES (NORMLISEES OU INFORMELLES)</p>	<p style="text-align: center;">Ajinomoto Co Inc Condiment / Japon</p>	<p style="text-align: center;">Smithfield Foods Inc Viande / USA</p>	
G.R.I (GLOBAL REPORTING INITIATIVES)			
<p>EC9 Subventions reçues</p>		<p>- La fondation Smithfield-Luter a remis un don de 5 millions \$ au centre de recherche sur le cancer de l'Université de Virginie à Charlottesville pour soutenir ses programmes de recherche et de traitement du cancer et pour le recrutement de spécialiste internationalement reconnu dans ce domaine</p>	
<p>EC10 Dons offerts</p>	<p>Entre 2006 et 2008, le groupe a participé au financement de projets initiés par des ONG et associations pour un montant total de 16 millions de Yens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En Inde, le groupe a participé au financement d'un projet destiné à améliorer la nutrition mère et enfant initié par l'association ASHA (Asian Sustainable Holistic Approach) : 2 millions - Au Bangladesh, participation au projet de lutte contre l'arsenicisme initié par le réseau Asia Arsenic : 2 millions - Au Viêt-nam, le groupe participe au financement du projet initié par l'université médicale de Thaibinh 		

relatif au **développement des jardins domestiques pour la nourriture des personnes âgées** : 2 millions

- Au Brésil, le groupe participe au financement d'un **projet d'amélioration de la nutrition des communautés rurales d'Amazonie** à travers des activités scolaires initié par l'association HANDS (Health and Development Service) : 1 million

- Au Pérou participation au **projet d'élaboration de recette de cuisine écologique pour enfants** et de conservation de la forêt amazonienne initié par l'association ARCO IRIS : 1 million

- En Thaïlande participation au financement du **Projet « nutrition du corps et de l'esprit »** piloté par l'association Terra People Act Kanagawa : 1,7 million

- En Indonésie participation à la diffusion de **l'initiative « nutrition santé / habitude diététique »** menée par la fondation PH-JAPAN : 1 million

- En Indonésie participation au **programme d'éducation sanitaire et de lutte contre la malnutrition des femmes enceintes et des enfants de moins de 5 ans** initié par l'ONG Community Based Rehabilitation Development and Training Center : 2 millions

- Au Bangladesh participation au financement d'un **programme d'amélioration de la nutrition des personnes défavorisées** avec l'association SHAPLA NEER : 1,5 million

- Au Pérou, participation au financement d'un

	<p>projet communautaire de santé et nutrition maternelle et infantile en partenariat avec l'association AMDA MIND : 2 millions</p>	
<p>EN27 protection et restauration des écosystèmes et espèces indigènes</p>		<p>- Programme de plantation d'arbre en Roumanie en partenariat avec le ministère de l'Environnement et du développement durable</p>
<p>HR14 Partage du revenu avec les communautés locales</p>		<p>- Le groupe a mis en place une organisation indépendante qui travaille avec des partenaires de l'enseignement pour gérer son programme « Learners to Leaders » dont le but est de permettre à des jeunes, issus de milieu défavoriser dont le risque d'échec scolaire est élevé, de poursuivre leur éducation pour faire parti des leaders de demain</p>
<p>SO4 Distinctions pour performance sociale, éthique et environnementale</p>		<p>- Le groupe a reçu le prix du Gouverneur de l'Iowa pour la durabilité à cause des efforts menés en matière de recyclage (458 tonnes de carton pour une valeur de 83000 \$)</p> <p>- Les politiques du groupe en matière de respect des normes environnementales, de prévention de la pollution et de conservation des ressources naturelles ont reçu 44 prix d'excellence environnementale de l'AMI (American Meat Institute) dans 19 États américains</p> <p>- En 2005, la filiale « Farmland Foods » a reçu le prix de l'excellence environnementale du gouverneur de l'Iowa pour son leadership en matière d'innovation allant dans le sens de la protection des ressources naturelles de l'Iowa, par suite de la certification à ISO 14001 de deux installations dans cet Etat.</p>

		<ul style="list-style-type: none"> - En 2006, la filiale « Farmland Foods Denison » dans l'Iowa a reçu le prix durabilité du Gouverneur pour les efforts menés en matière de conservation de l'énergie et de recyclage. - Les fermiers producteurs de porcs ont reçu en 2006 le prix du gouverneur de l'Illinois pour les efforts menés en matière de prévention de la pollution - En 2006, l'installation de Monmouth a remporté le prix du gouverneur de l'Illinois pour les efforts menés en matière de prévention de la pollution. 	
GC (GLOBAL COMPACT - PACT MONDIAL)			
9. initiatives en matière de technologies respectueuses de l'environnement		<ul style="list-style-type: none"> - * Le groupe dispose d'usines de capture du méthane contenu dans les eaux usées par les déchets animaux (traitement anaérobie). Le méthane ainsi récupéré sert à alimenter les chaudières à vapeur d'où une baisse des besoins en gaz naturel ou mazout - Dans le site de Monmouth, Illinois, le groupe a initié des travaux de rénovation des compresseurs à air afin de remplacer l'eau utilisée dans le système de refroidissement par de éthylène glycol - L'initiative « MURPHY-BROWN—ENERGY AND WATER CONSERVATION » qui consiste à limiter le chauffage des porcelets à la simple utilisation de la chaleur des lampes a permis au groupe de réaliser 1 million de dollars d'économie annuelle sur la facture d'électricité 	
PRINCIPES GENERAUX DE L'O.C.D.E			

1. progrès en matière de développement durable.		- Le groupe dispose d'une Commission durabilité réunissant des représentants des différentes directions (ressources humaines, environnement, sécurité, juridique et financier) pour réfléchir sur les politiques et décisions à mettre en place pour permettre au groupe de trouver un bon équilibre entre les politiques financière, environnementale et sociale	
AUTRES INITIATIVES PERSONNELLES (VALORISEES COMME FAISANT PARTIE DE LA DEMARCHE DD)		- Le groupe a mis en place une " unité de secours " spécifique pour améliorer l'intervention en cas d'accident de la route impliquant des animaux	

[retour Plan de l'étude](#)

[cf. le site de la CIIA](#)